



Mon canton, Ma sécurité sentiment de sécurité physique et numérique et opinions sur la police neuchâteloise

ESC | Ecole des Sciences Criminelles
Université de Lausanne
CH 1015 Lausanne-Dorigny
www.unil.ch/esc

OSS | OutSiders Sàrl
Bureau d'expertise et d'analyse criminologique
CH 1630 Bulle
www.outsiders.swiss

© Ecole des sciences criminelles (ESC) et OutSiders Sàrl (OSS), 2025

Image de couverture générée par ChatGPT 5.2 avec le prompt suivant: Matte aged brass porthole on stone, soft cloudy sky, low-angle diagonal view, muted contrast, institutional and analytical mood.

Citation recommandée: **Grossrieder, L., & Rossy, Q. (2025).** Mon canton, ma sécurité: sentiment de sécurité physique et numérique et opinions sur la police neuchâteloise. Ecole des Sciences Criminelles: Lausanne, & OutSiders : Bulle.

Remerciements

Cette recherche a été réalisée sur mandat et en partenariat avec la police neuchâteloise. Les auteurs tiennent à la remercier pour la confiance accordée à l'équipe de recherche, pour son soutien, ainsi que pour l'autonomie laissée dans la conduite des travaux.

Plusieurs autres services du canton de Neuchâtel ont apporté des contributions déterminantes, sur les plans administratif, logistique et méthodologique, sans lesquelles la réalisation de ce projet n'aurait pas été possible. Les auteurs remercient à ce titre le Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture, sa Conseillère d'État et son Secrétariat général, ainsi que l'Office d'organisation et le Service de la statistique. Ils souhaitent également exprimer leur reconnaissance aux personnes ayant contribué à la relecture et aux révisions du questionnaire, ainsi qu'à celles et ceux ayant assuré la relecture du présent rapport, dont la vigilance et l'œil de lynx ont permis d'en affiner la qualité. Une mention particulière est adressée au Service de la statistique, pour son rôle dans la constitution de l'échantillon et ses apports méthodologiques.

Enfin, une reconnaissance toute particulière est adressée à toutes les personnes ayant contribué au test du questionnaire, ainsi qu'aux habitantes et habitants du canton de Neuchâtel. Par leur participation volontaire, le temps accordé et la richesse des opinions exprimées, ils et elles ont apporté une contribution essentielle, sans laquelle ce diagnostic n'aurait ni la même portée, ni la même légitimité.

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
1.1	CONTEXTE.....	1
1.2	OBJECTIFS	1
1.3	MÉTHODE	1
2	SENTIMENT DE SÉCURITÉ DANS L'ESPACE PHYSIQUE	2
2.1	SITUATIONS SOURCES D'INSÉCURITÉ.....	3
2.2	SENTIMENT D'INSÉCURITÉ EN FONCTION DU TYPE D'ESPACE ET DU MOMENT DE LA JOURNÉE	5
	À LA MAISON ET AU TRAVAIL / À L'ÉCOLE	6
	DANS LES RUES DE VOTRE QUARTIER/VILLAGE	7
	AUX ALENTOURS DES BARS/RESTAURANTS	7
	AUX PASSAGES SOUTERRAINS	7
	AUX GARES	7
	DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN	8
	DANS LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS	8
2.3	FACTEURS IMPACTANT LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ PHYSIQUE	8
3	SENTIMENT DE SÉCURITÉ DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE	12
3.1	SITUATIONS SOURCES D'INSÉCURITÉ.....	12
4	PERCEPTION DES NIVEAUX DES PROBLÈMES	14
5	PERCEPTION DE L'ÉVOLUTION DES PROBLÈMES	16
6	VICTIMISATION	18
6.1	TAUX DE REPORTABILITÉ À LA POLICE PAR TYPE DE PROBLÈME.....	18
7	PERCEPTION DES SERVICES DE LA POLICE NEUCHÂTELOISE	23
7.1	ATTENTES ENVERS LA POLICE	23
7.2	CONTACTS AVEC LA POLICE	24
7.3	SATISFACTION DU TRAVAIL POLICIER.....	24
7.4	CONFIANCE EN LA POLICE	25
7.5	PRÉSENCE ET VISIBILITÉ POLICIÈRE	26
7.6	PRÉVENTION POLICIÈRE	27
7.7	PRIORITÉS DE LA POLICE.....	28
7.8	USAGE DES TECHNOLOGIES	28

8	CONCLUSIONS	30
8.1	SENTIMENT D'INSÉCURITÉ	30
8.2	PERCEPTION DES SERVICES DE LA POLICE NEUCHÂTELOISE	31
8.3	PRIORITÉS FUTURES	31
8.4	ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES D'ACTION.....	32
	AXE 1 – APPRÉHENDER LES ENJEUX LIÉS À LA CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE	32
	AXE 2 – FAVORISER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET L'APPROPRIATION DES RÈGLES	32
	AXE 3 – APAISER L'INSÉCURITÉ DANS LES LIEUX PERÇUS COMME ANXIOGÈNES	32
	AXE 4 – DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION DIFFÉRENCIÉE ET FONDÉE SUR LES USAGES	33
	AXE 5 – FACILITER LE SIGNALLEMENT DES INFRACTIONS	33
9	RÉFÉRENCES	34
10	ANNEXE 1: MÉTHODOLOGIE	35
10.1	CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE	35
10.2	TYPE DE SONDAGE ET MODE DE DIFFUSION	35
10.3	TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET CONFIDENTIALITÉ	36
10.4	DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON	36
	TAUX DE RÉPONSE	36
		37
	REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON	37
10.5	ANALYSES	38
	PONDÉRATION	38
	RÉPONSES MANQUANTES/INVALIDES	38
	VISUALISATION ET COMPARAISONS	38
	SIGNIFICATIVITÉ DES DIFFÉRENCES	38
11	ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE	39

1 Introduction

1.1 Contexte

La police neuchâteloise (PONE) mène un projet d'enquête auprès de la population du canton de Neuchâtel dans le cadre du mandat de prestation qu'elle signe annuellement avec le Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC). Cette démarche a pour ambition d'établir un diagnostic local de sécurité, soit une étude cantonale permettant de dresser un portrait précis de la situation en matière de sécurité en combinant données statistiques officielles et perceptions citoyennes sur différents thèmes.

Une première étude de ce type, réalisée en 2019 (Margagliotti et al., 2019), avait notamment mis en évidence un sentiment d'insécurité faible dans le canton de Neuchâtel, tout en révélant une préoccupation croissante des problèmes de sécurité sur Internet. Le présent projet s'inscrit dans la continuité de cette démarche et vise à en mesurer l'évolution. Pour ce faire, l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne (ESC) et le bureau d'expertise criminologique OutSiders Sàrl ont été mandatés pour réaliser un nouveau sondage.

1.2 Objectifs

Les objectifs du sondage sont d'évaluer:

- la perception de la sécurité et du risque à sa sécurité personnelle (sentiment d'insécurité, endroits perçus à risque),
- la perception du désordre et des incivilités,
- la perception de la criminalité dans le canton et sur Internet (sentiment d'évolution de la criminalité physique/numérique/infractions à la circulation routière), ainsi que
- l'appréciation des services de la police neuchâteloise (satisfaction générale, cohérence de la réponse policière, évaluation des efforts de prévention, attentes générales notamment en termes de visibilité, accessibilité et présence).

Dans la continuité de l'étude de 2019, l'une des finalités de cette enquête est d'identifier les changements intervenus au cours des dernières années dans ces différents domaines, notamment à la lumière des transformations numériques qui influencent les comportements, les risques et les attentes en matière de sécurité. Un accent particulier est ainsi mis sur les problèmes de sécurité en ligne, les mesures de prévention adoptées par les citoyens et l'évolution de leurs besoins vis-à-vis de la police.

Pour la police et l'État de Neuchâtel, les résultats de cette enquête doivent permettre d'affiner la compréhension des attentes de la population, de suivre leur évolution depuis 2019 et de formuler, le cas échéant, des pistes d'adaptation des prestations cantonales, en cohérence avec les enjeux actuels et futurs.

1.3 Méthode

L'objectif étant de réaliser de tels sondages tous les 5 à 8 ans, la méthodologie mise en œuvre doit permettre à la police neuchâteloise de réaliser des évaluations à moindre coût. La méthode retenue repose sur l'utilisation d'un questionnaire auto-administré en français, diffusé en ligne. La méthodologie détaillée et le questionnaire sont présentés en annexe.

Le sondage a été élaboré sur la base de celui réalisé en 2019, afin d'assurer la comparabilité des résultats. Les adaptations ont été définies en collaboration avec la police neuchâteloise lors de séances préparatoires. Les questions ont été relues et consolidées par des membres de l'ESC, d'OutSiders Sàrl, ainsi que des membres de la police neuchâteloise, du service des statistiques et de l'office d'organisation de l'État de Neuchâtel.

La population ciblée est celle des résident.e.s du canton de Neuchâtel âgé.e.s de 16 ans ou plus, soit 151'168 personnes au moment du sondage. Un échantillon stratifié (âge, genre et régions du canton) de 14'011 personnes a été tiré aléatoirement. Au total, 2'491 questionnaires valides ont été complétés sur une période de un mois. Un taux de réponse de 18% a donc été obtenu sans rappel, ce qui constitue un résultat tout à fait satisfaisant au regard des standards observés pour des enquêtes de ce type menées sur une durée comparable et sans relance. Les répondant.e.s du sondage sont réparti.e.s sur 11 des 12 strates définies rendant l'échantillon représentatif de 99.97% de la population neuchâteloise. Toutes les communes du canton sont

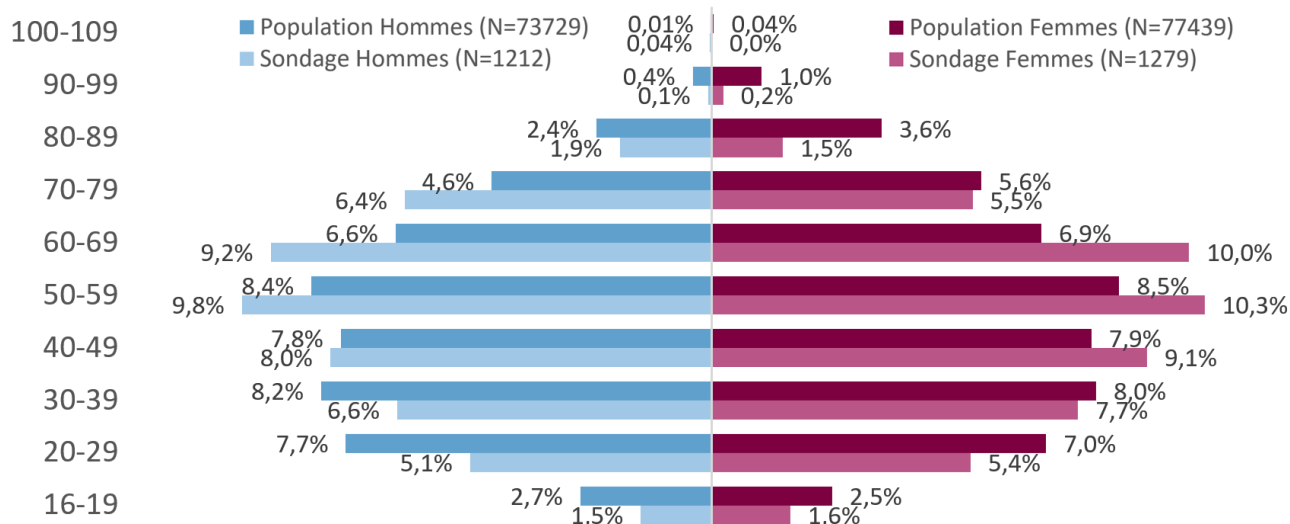


Figure 1 Pyramide des âges des répondant-e-s en comparaison de la population échantillonnée.

représentées. Concernant le genre des répondant-e-s, la répartition est très équilibrée: 51,3% de femmes (1279) et 48,7% d'hommes (1212). Le pourcentage est très proche des statistiques de l'échantillon tiré soit: 51,1% de femmes et 48,9% d'hommes. La pyramide des âges des répondant-e-s (Figure 1) est globalement très bonne.

En effet, une sous-représentation des jeunes de 25 à 39 ans et des personnes de plus de 70 ans, ainsi qu'une surreprésentation des 50-69 sont typiquement observées lors des sondages de victimisation en Europe (Rodenias & Doval, 2018). En comparaison des autres sondages, la participation des 30-79 est particulièrement bonne dans l'échantillon. Afin de corriger les écarts entre la population sondée et l'ensemble des répondant-e-s, une pondération a été réalisée sur la base de l'échantillonnage stratifié. La post-stratification permet de limiter certains biais associés à la non-réponse et améliorer les estimations.

En complément des représentations graphiques, les intervalles de confiance (IC) sont généralement présentés sous la forme de « $\pm X\%$ » dans les tableaux ou figures. Le niveau de confiance retenu est de 95%. L'ensemble des analyses ont été réalisées en fonction du genre, des tranches d'âges, du type de milieu (rural/urbain), de la victimisation et des contacts avec la police. Des comparaisons ont été menées avec des études antérieures réalisées dans le canton de Neuchâtel (Killias et al., 2011 ; Biberstein et al., 2015 ; Margagliotti et al., 2019), dans la ville de Lugano (Caneppele et al., 2019c), au niveau national (Biberstein et al., 2016 ; Tresch et al., 2018 ; Markwalder et al., 2023) et européen (European

Commission, 2020), afin de situer les résultats dans leur contexte.

2 Sentiment de sécurité dans l'espace physique

Le **sentiment d'insécurité** désigne l'impression, pour un-e citoyen-ne, qu'un problème de sécurité constitue une menace suffisamment importante pour influencer l'organisation de sa vie quotidienne (Killias, 2001). Outre la peur d'être victime d'une infraction, il englobe également les comportements perturbateurs, tels que les nuisances sonores, les incivilités ou les conflits de voisinage, dans la mesure où ceux-ci affectent la qualité de vie et la perception d'un climat serein.

Il existe deux perspectives pour appréhender le sentiment d'insécurité :

- D'une part, l'**approche symbolique** (Giddens, 1990) considère le sentiment d'insécurité comme le produit de préoccupations diffuses face à une situation sociétale perçue comme instable ou problématique, indépendamment du niveau réel de criminalité.
- D'autre part, l'**approche rationaliste** appréhende ce sentiment comme directement lié à la peur du crime, résultant de l'estimation de la probabilité d'être victimisé-e et de la perception de sa propre vulnérabilité (Killias, 1990 ; Cusson, 2000).

- L'impact d'une victimisation sur la peur du crime est étudié depuis de nombreuses années. Skogan (1987) avait déjà constaté que la peur du crime augmente fortement à la suite d'une victimisation, et ceci d'autant plus si elle a été répétée. L'enquête intègre ainsi des questions sur la victimisation pour évaluer son impact. Il faut néanmoins relever que l'insécurité ressentie (ou sentiment d'insécurité) n'est pas systématiquement liée à l'insécurité réelle (entendue comme risque de victimisation selon la perspective rationaliste).

Niklaus (2003) souligne la complexité du sentiment d'insécurité, qui résulte de plusieurs dimensions interdépendantes :

- une dimension **sociologique**, liée aux facteurs sociaux, situationnels et à la vulnérabilité individuelle ;
- une dimension **psychologique**, influencée par les traits de personnalité et les dispositions émotionnelles ;
- une dimension **événementielle**, en lien avec les événements vécus, observés ou entendus, ainsi que les actions de prévention ou de proximité ;
- une dimension **temporelle**, tenant au moment, à la durée et à la fréquence des événements.

Les résultats du présent sondage offrent ainsi une appréciation générale du sentiment d'insécurité, sans prétendre couvrir l'ensemble des facteurs susceptibles de l'influencer.

2.1 Situations sources d'insécurité

Les trois situations les plus anxiogènes sont les **scondites dangereuses de véhicules, les vols de vélos ainsi que les vols à l'astuce ou escroquerie** (Figure 2). Les perceptions varient en fonction de l'âge et du genre. Les résultats principaux sont présentés ci-dessous en fonction du type de problème. Les comparaisons avec les proportions observées lors du sondage de 2019 sont présentées et discutées de manière intégrée dans le chapitre consacré à la victimisation.

S'agissant des **conduites dangereuses de véhicules**, les jeunes de 16 à 24 ans se montrent nettement moins inquiets que les autres groupes d'âge : seuls 15% d'entre eux déclarent craindre ce type de situation, alors que cette proportion double chez les personnes de 25 ans et plus (entre 30% et 35%). Ce contraste générationnel est susceptible de refléter une exposition différenciée à la circulation routière,

Dans le quartier/village où vous habitez, dans quelle mesure craignez-vous les situations suivantes ?

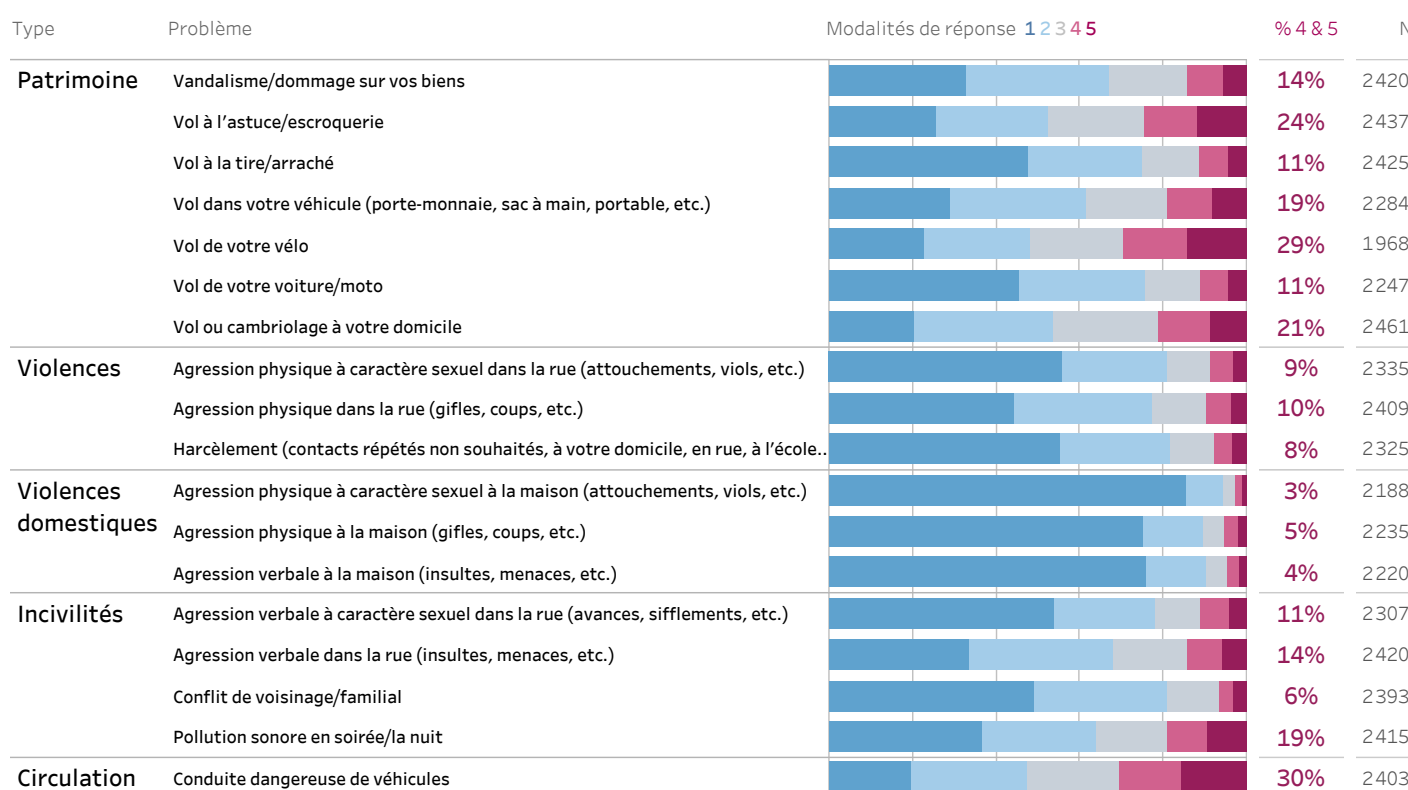


Figure 2 Sentiment d'insécurité en fonction du type de problème de sécurité. Les modalités de réponse vont de 1 - Pas du tout inquiet.ète à 5 - Tout à fait inquiet.ète. Le nombre total de répondant-e-s exclut les réponses «Pas concerné-e».

les jeunes se déplaçant davantage à pied ou en transports publics.

La peur de subir le **vol de son vélo** est légèrement plus marquée pour les 25-64 ans (31%) et touche environ un quart des 16-24 ans (24%) et des 65 ans et plus (26%). La disponibilité croissante des vélos électriques, plus coûteux et plus largement adoptés par les adultes et les seniors, pourrait contribuer à renforcer le sentiment de vulnérabilité.

Le **vol à l'astuce et l'escroquerie** sont des situations craintes par 24% des répondant-e-s, et présentent une inquiétude croissante selon l'âge. Alors que 16% des 16-24 ans se disent inquiets, cette proportion augmente jusqu'à 32% chez les personnes de 65 ans et plus. Cette augmentation s'explique, au moins en partie, par l'effet des nombreuses campagnes de prévention menées ces dernières années, en particulier autour des escroqueries dites aux « faux policiers » ou aux « faux banquiers ». Ces campagnes, largement diffusées et souvent ciblées sur les personnes âgées, ont contribué à une forte visibilité de ces phénomènes et à l'identification des seniors comme victimes potentielles. Si cette sensibilisation est essentielle en matière de prévention, elle est également susceptible d'avoir renforcé la perception du risque au sein des groupes d'âge les plus exposés aux messages, indépendamment de l'expérience de victimisation réelle.

En ce qui concerne les **vols et cambriolages** au domicile, et en regard de l'âge, les 40-65 ans craignent le plus ce type d'infraction (24%). Alors que 10% des jeunes de 16-24 ans se disent inquiet-e-s. La différence semble s'expliquer par un sentiment de protection accru induit par la présence des parents. En effet, les 16-24 ans annonçant une composition de ménage d'adultes se disent inquiet-e-s à 16% ($\pm$ 14%) contre 10% ($\pm$ 5%) lorsque la composition du ménage intègre tant des adultes que des enfants. Des résultats analogues avaient été observés dans le sondage de 2019 (Margagliotti et al., 2019), ainsi que dans l'étude de 2015 réalisée auprès de la population neuchâteloise (Biberstein et al., 2015). Néanmoins, la crainte d'être la victime d'un cambriolage était bien plus marquée en 2015 (56% pour le canton de Neuchâtel et 33% au niveau suisse).

Les infractions à caractère sexuel représentent, comme dans l'enquête précédente (Margagliotti et al., 2019), un domaine fortement genré. Les femmes se montrent systématiquement plus inquiètes que les

hommes face à une **agression physique à caractère sexuel dans la rue** (12% contre 5%), à une **agression verbale à caractère sexuel** (16% contre 6%) ou à du **harcèlement** sous forme de contacts répétés non souhaités (10% contre 6%). Ces écarts sont cohérents avec les travaux de Junger (1987), qui soulignent la perception accrue du risque d'atteintes sexuelles parmi les femmes, en lien notamment avec une appréciation plus pessimiste de leur capacité à se défendre dans l'espace public (Killias & Clerici, 2000). Si l'on s'intéresse aux différences intergénérationnelles, on constate que les jeunes de 16-24 ans craignent plus les agressions physiques (12%) ou verbales (21%) à caractère sexuel dans la rue que les autres tranches de la population.

La crainte d'un **vol à la tire ou à l'arraché** suit une tendance inverse à celle observée pour les risques d'atteintes sexuelles : elle est plus élevée parmi les répondant-e-s de 65 ans et plus (16%), puis diminue progressivement jusqu'à 8% chez les 16-24 ans.

Enfin, les taux particulièrement faibles de crainte déclarée pour les **violences domestiques** peuvent s'expliquer par plusieurs hypothèses complémentaires. D'une part, les répondant-e-s tendent vraisemblablement à ne pas projeter ce type de risque sur leur quartier ou leur village, ces situations pouvant être perçues comme relevant de la sphère privée plutôt que de l'environnement local. D'autre part, une certaine banalisation de certains comportements violents, notamment lorsqu'ils ne correspondent pas aux formes les plus graves et socialement reconnues de la violence, peut contribuer à une sous-estimation du risque. Enfin, ces résultats peuvent également refléter des mécanismes de défense psychologique, tels qu'un refus – conscient ou inconscient – de se projeter comme victime potentielle, visant à préserver un sentiment de sécurité personnelle et domestique.

Si les analyses précédentes mettent en évidence des variations marquées selon l'âge et le genre, celles-ci ne suffisent toutefois pas à expliquer l'ensemble des perceptions observées. Le **cadre de vie apparaît également comme un facteur structurant du sentiment d'insécurité**. Des différences sont ainsi fréquemment observées entre les habitant-e-s des milieux urbain et rural. Pour tous les types de problèmes concernés (Tableau 1), les craintes sont plus élevées parmi les résident-e-s en milieu urbain.

Type de problème	Rural			Urbain			Sig.
	%	IC [%]	n	%	IC [%]	n	
Pollution sonore en soirée/la nuit	14	12-16	106	21	19-23	353	***
Agression verbale dans la rue (insultes, menaces, etc.)	11	9-13	84	16	14-18	254	***
Agression verbale à caractère sexuel dans la rue (avances, sifflements, etc.)	8	6-10	58	13	11-15	193	***
Vol à la tire/arraché	8	6-10	60	13	11-15	219	***
Agression physique dans la rue (gifles, coups, etc.)	7	5-9	52	11	9-13	181	***
Agression physique à caractère sexuel dans la rue (attouchements, viols, etc.)	7	5-9	51	9	8-10	144	***

% = réponses 4 et 5 sur l'échelle 1 – pas du tout inquiet.e à 5 – tout à fait inquiet.e,

IC = intervalle de confiance, n = non-pondéré

* diff. sig. ($p < 0.05$), ** diff. sig. ($p < 0.01$), *** diff. sig. ($p < 0.001$)

Tableau 1 Sentiment d'insécurité en fonction du type de milieu (rural / urbain)

En 2013, Niklaus relevait un taux d'insécurité de près de 30% dans le canton de Neuchâtel. Ce taux particulièrement élevé est difficilement comparable. Les taux d'insécurité mesurés sont néanmoins inférieurs pour tous les types de problèmes évalués, à l'exception des conduites dangereuses qui l'égalent (30%). Selon l'enquête menée par Tresch et al. en 2018, de manière générale les Suisses se sentent très en sécurité (31%) ou plutôt en sécurité (64%). De plus, les résultats apparaissent tout à fait en ligne avec les tendances européennes. Selon Gerber et al. (2010), dans l'ensemble de l'UE, les femmes et les personnes âgées constituent les groupes démographiques les plus susceptibles de ne pas se sentir en sécurité. De plus, la peur du crime est généralement plus élevée dans les villes que dans les milieux ruraux.

Finalement, il convient de relever que **92% des répondant.e.s affirment être satisfait.e.s de la qualité de vie dans leurs quartiers/villages**. Les résultats tendent ainsi à confirmer que le climat de sécurité dans le canton de Neuchâtel est globalement très bon. Certaines zones particulières peuvent néanmoins être perçues comme plus anxiogènes. Ainsi, une analyse par type de lieu et en fonction du moment de la journée a été réalisée.

2.2 Sentiment d'insécurité en fonction du type d'espace et du moment de la journée

En journée, le sentiment d'insécurité demeure inférieur à 10% pour l'ensemble des types d'espaces, à l'exception des passages souterrains, des gares et

des transports publics, où respectivement seuls 53%, 56% et 70% des personnes interrogées déclarent se sentir en sécurité (Figure 3). De manière générale, le sentiment de sécurité est plus élevé en journée qu'à la nuit tombée, un constat déjà mis en évidence dans des enquêtes antérieures. En 2013, plus de 90% de la population neuchâteloise se déclarait en sécurité durant la journée, tandis que 42% indiquaient se sentir en insécurité la nuit (Niklaus, 2013). De jour, comme de nuit, les résident.e.s neuchâtelois.e.s se sentent le plus en sécurité à leur domicile et dans les rues de leur quartier. Les chiffres n'intègrent pas les personnes qui ont répondu ne pas être concernées par le type de lieu. Tel est le cas par exemple pour le travail et l'école avec 26% de l'échantillon non concerné.

Indépendamment du moment de la journée, les femmes déclarent en moyenne se sentir moins en sécurité que les hommes, bien que les écarts soient plus faibles en journée. À la tombée de la nuit, on observe par ailleurs que la proportion de personnes se déclarant non concernées par certains lieux de l'espace public augmente avec l'âge, en particulier pour des lieux tels que les bars et restaurants ou le lieu de travail chez les personnes retraitées.

L'analyse du lien entre sentiment d'insécurité et victimisation antérieure montre que les personnes ayant subi des violences physiques ou verbales font systématiquement état d'un sentiment de sécurité plus faible que celles n'ayant jamais été victimes, tant de jour que de nuit. Ce résultat est cohérent avec les observations de Skogan (1987) concernant l'impact de la victimisation sur la peur du crime. La nuit, aux abords des établissements publics, 58% des

(6) Mon canton, ma sécurité - Sentiment De Sécurité Dans L'espace Physique

Quand vous êtes seul.e, diriez-vous que vous vous sentez en sécurité ?

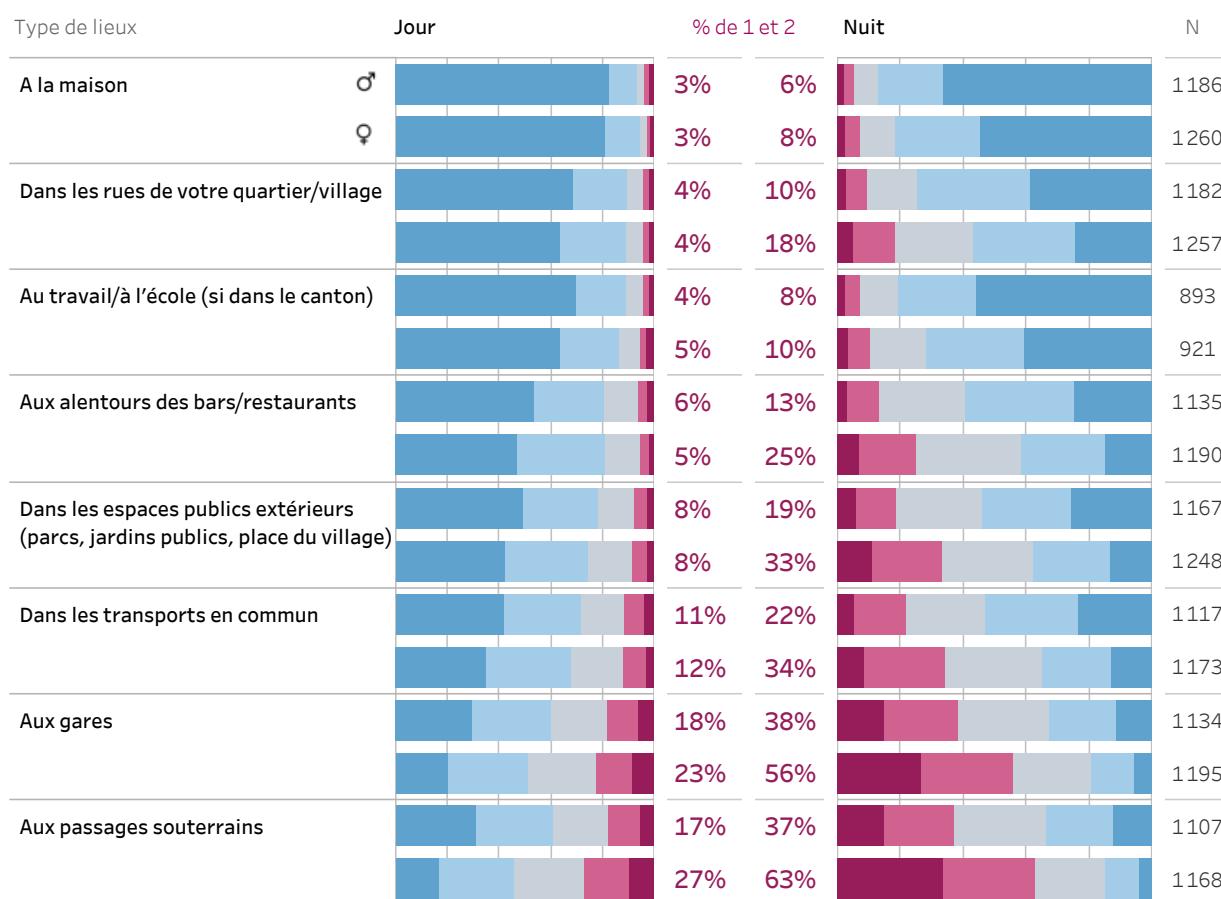


Figure 3 Sentiment d'insécurité par type de lieux en fonction du genre. Les modalités de réponse vont de **1 - Pas du tout en sécurité** à **5 - Tout à fait en sécurité**. Le nombre total de répondant-e-s exclut les réponses «Pas concerné-e».

personnes n'ayant jamais subi de violences verbales se sentent en sécurité, contre 38% parmi celles ayant déjà été victimes. Des écarts comparables sont observés dans les transports publics, aux abords des gares et dans les passages souterrains, où respectivement 51%, 32% et 30% des personnes non-victimes se sentent en sécurité, contre 30%, 15% et 14% des personnes ayant subi des violences verbales.

De manière analogue en journée, les personnes ayant été victimes d'un délit contre le patrimoine se sentent un peu moins en sécurité (48%) dans les gares que les personnes n'ayant jamais subi une atteinte à leurs biens et valeurs (61%). Une tendance similaire est observée dans les passages souterrains, dans les espaces publics, ainsi que dans les transports en commun.

Des analyses détaillées sont présentées dans les sections suivantes pour chaque type de lieu.

À LA MAISON ET AU TRAVAIL / À L'ÉCOLE

Que ce soit en milieu urbain, ou en milieu rural, quelle que soit la catégorie d'âge dont sont issu.e.s les répondant.e.s, les résident.e.s neuchâtelois se sentent majoritairement (94% en journée et 84% la nuit) en sécurité à leur domicile. Le même constat peut être observé sur le lieu de travail ou à l'école avec 88% de répondant.e.s se sentant en sécurité la journée et 76% à la nuit tombée. Les hommes indiquent plus souvent se sentir tout à fait en sécurité ou plutôt en sécurité (81%) à la tombée de la nuit que les femmes (72%) sur leur lieu de travail.

Les différences observées entre le groupe des victimes et le groupe des non-victimes sont statistiquement significatives lorsqu'on s'intéresse au sentiment de sécurité à domicile, au travail et à l'école. Ainsi à la tombée de la nuit, il apparaît que les victimes de violences physiques (76%) et verbales (70%) se disent en sécurité à leur travail ou à l'école, contre 82% des non-victimes. Une tendance similaire est observée à domicile où 76% des victimes de violences physiques se sentent en sécurité contre 89% des non-victimes.

DANS LES RUES DE VOTRE QUARTIER/VILLAGE

La littérature indique que le sentiment de sécurité dans l'espace public à la tombée de la nuit diminue avec l'âge, tant chez les hommes que chez les femmes (Biberstein et al., 2016 ; Wetzels et al., 1995, p. 237). Dans le cadre de la présente enquête, 66% des répondant-e-s déclarent se sentir en sécurité dans les rues de leur quartier après la tombée de la nuit et 89% la journée.

À titre de comparaison, dans l'étude de Lugano (Caneppele et al., 2019a), 91,7% des résident-e-s affirmaient se sentir en sécurité lorsqu'ils et elles sortaient seul-e-s dans leur quartier durant la journée, contre 65,4% après la tombée de la nuit. Au niveau suisse, la dernière enquête menée par Markwalder et al. en 2023 révèle que 87,6% des personnes interrogées se sentent très ou plutôt en sécurité lorsqu'elles marchent seules dans leur quartier après la tombée de la nuit.

Enfin, le sentiment de sécurité nocturne apparaît plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (72% contre 63%). À noter toutefois que, conformément aux résultats de précédentes enquêtes menées dans le canton de Neuchâtel (Killias et al., 2011 ; Biberstein et al., 2015), les femmes déclarent systématiquement se sentir moins en sécurité que les hommes lorsqu'elles se déplacent seules après la tombée de la nuit. Cette tendance se confirme dans la présente étude, avec 57% des femmes se sentant en sécurité, contre 75% des hommes.

AUX ALENTOURS DES BARS/RESTAURANTS

En ce qui concerne le sentiment de sécurité autour des bars et restaurants, 59% des hommes se sentent en sécurité, alors que seulement 42% des femmes affirment se sentir en sécurité, différence qui disparaît en journée. Par ailleurs, seuls 35% des personnes victimes de violence physique se disent en sécurité à la tombée de la nuit, contre 61% pour les personnes qui n'ont jamais été victimes. Un écart moindre est également constaté en journée. Les différences entre les groupes d'âge ne sont pas statistiquement significatives.

AUX PASSAGES SOUTERRAINS

Les passages souterrains apparaissent comme les lieux suscitant le plus d'insécurité, tant pour les femmes que pour les hommes. Toutefois, des différences marquées subsistent selon le genre : seuls 34% des hommes déclarent s'y sentir en sécurité la nuit, une proportion qui chute à 15% chez les

femmes. La tendance demeure similaire en journée, où les femmes sont 46% à déclarer s'y sentir en sécurité, contre 61% des hommes.

En journée, le sentiment de sécurité dans les passages souterrains varie selon les habitudes d'utilisation des transports publics : 46 % des personnes qui ne les empruntent jamais s'y sentent en sécurité, contre 58 % parmi celles qui les utilisent au moins une fois par semaine. Ce résultat peut s'expliquer par la plus grande familiarité et le sentiment de maîtrise développés par les usager-e-s régulier-e-s, qui tendent à percevoir ces lieux comme moins menaçants que les personnes les fréquentant rarement, ces dernier-e-s s'appuyant davantage sur des risques perçus ou médiatisés.

AUX GARES

À l'instar des passages souterrains, la gare figure parmi les lieux suscitant le plus d'insécurité. La nuit, seuls 33% des hommes déclarent s'y sentir en sécurité, une proportion qui descend à 19% chez les femmes. En journée, les écarts persistent : 51% des femmes indiquent se sentir en sécurité, contre 60% des hommes.

L'analyse selon les générations révèle peu de différences durant la journée. En revanche, la nuit, les 16-24 ans se montrent plus inquiet-e-s : seuls 17% d'entre elles et eux déclarent se sentir en sécurité à la gare, contre 27% parmi les personnes de 25 ans et plus. Cette crainte plus prononcée chez les jeunes pourrait s'expliquer par une fréquentation accrue des gares en fin de soirée, notamment lors des retours de lieux festifs, conjuguée à une moindre motorisation, ce qui implique une exposition potentiellement plus élevée à des comportements à risque.

L'utilisation des transports publics apparaît également liée au sentiment d'insécurité. Durant la journée, 45% des personnes n'empruntant jamais les transports en commun se sentent en sécurité en gare, contre 59% parmi celles les utilisant au moins une fois par semaine. La nuit, cet écart se creuse : seuls 19% des personnes ne recourant jamais aux transports publics se sentent en sécurité, alors que cette proportion atteint 31% chez celles les prenant quelques fois par mois, et 28% pour les usager-e-s régulier-e-s. Comme pour les passages souterrains, une familiarité accrue avec ces environnements semble atténuer le sentiment d'insécurité.

On observe par ailleurs une différence selon le type de milieu de résidence : 69% des personnes vivant en milieu rural se disent en sécurité à la gare durant la journée, contre 63% des personnes issues d'un milieu urbain. Cette disparité pourrait s'expliquer par la fréquentation plus importante des gares des grandes villes du canton, susceptibles de rassembler des profils ou des comportements générateurs d'inquiétude, contrairement aux petites gares villageoises. Enfin, la victimisation antérieure influence fortement la perception de sécurité. La nuit, seuls 15% des personnes ayant déjà subi une agression physique déclarent se sentir en sécurité en gare, contre 33% de celles n'ayant jamais été victimes.

DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun constituent un espace globalement perçu comme sûr, en particulier par les plus jeunes. En effet, 84% des personnes de moins de 25 ans déclarent s'y sentir en sécurité durant la journée, un niveau supérieur à celui observé dans le reste de la population (67%). En revanche, la tendance s'inverse à la tombée de la nuit où 37% des 16-24 ans se disent en sécurité la nuit dans les transports en commun, alors que cette proportion atteint 51% parmi les 65 ans et plus. Cette différence pourrait refléter une socialisation distincte face au risque, les jeunes étant davantage confronté·e·s aux déplacements nocturnes liés aux loisirs, parfois en contexte festif. Les perceptions diffèrent également selon le genre : pendant la nuit, seuls 35% des femmes interrogées se sentent en sécurité dans les transports publics, contre 53% des hommes, confirmant une tendance déjà relevée dans d'autres espaces urbains sensibles.

L'utilisation régulière des transports publics joue également un rôle dans la perception de sécurité. Durant la journée, seuls 58% des personnes n'empruntant jamais les transports en commun se sentent en sécurité, contre 73% parmi celles les utilisant au moins une fois par semaine. Cette tendance persiste la nuit : 34% des non-usager·e·s se sentent en sécurité, contre 47% des usager·e·s régulier·e·s, suggérant que la familiarité et la maîtrise de ces environnements contribuent à réduire l'insécurité perçue.

DANS LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS

Une fois la nuit tombée, le sentiment de sécurité baisse significativement pour les femmes dès qu'elles se trouvent dans l'espace public. Seuls 38% des

femmes interrogées indiquent se sentir en sécurité en fréquentant ces lieux la nuit contre 54% des hommes. Par ailleurs, les résident·e·s des milieux ruraux se sentent plus en sécurité dans les espaces publics extérieurs (51%) que les résidents des milieux urbains (44%). On note également qu'à la tombée de la nuit, les victimes de violences physiques se disent en sécurité dans l'espace public dans 33% des cas, alors qu'elles sont 58% parmi les non-victimes à s'y déclarer en sécurité. Une tendance similaire est observée en journée avec 66% des victimes contre 82% des non-victimes.

2.3 Facteurs impactant le sentiment de sécurité physique

La **conduite dangereuse** constitue le principal facteur influençant négativement le sentiment de sécurité dans le quartier ou le village (Figure 4). 43% des répondant·e·s estiment en effet que ce comportement dégrade leur perception de la sécurité. Ce constat fait par ailleurs écho aux résultats en lien avec les situations susceptibles d'impacter le sentiment d'insécurité, la conduite dangereuse étant le problème le plus craint par la population (cf. Figure 2). Il convient de relever que les jeunes de 16 à 24 ans sont sensiblement moins préoccupé·e·s par les usager·e·s de la route qui conduisent dangereusement (32% contre 45% des répondant·e·s entre 25 et 64 ans). Enfin, nous observons une évolution dans la perception de ce problème au sein de la population neuchâteloise. En 2015, les situations dangereuses en matière de circulation routière occupaient la quatrième position (28%), après la présence de consommateurs/vendeurs de stupéfiants, le vandalisme et la présence de groupes de jeunes dans la rue (Biberstein et al., 2015).

L'**éclairage public insuffisant** constitue désormais un deuxième facteur majeur d'insécurité perçue : 42% des répondant·e·s estiment qu'un éclairage faible dans leur quartier impacte négativement leur sentiment de sécurité, contre seulement 17% en 2019 (Margagliotti et al., 2019). Cette augmentation substantielle pourrait s'expliquer par la mise en place progressive des programmes d'extinction nocturne, adoptés notamment par les villes de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et du Locle en 2022, qui prévoient une réduction importante de l'éclairage entre minuit et 5h du matin, à l'exception des zones nécessitant un éclairage fonctionnel. De plus, ce sentiment est davantage présent chez les femmes (49%) que les

Quelles raisons impactent votre sentiment de sécurité dans votre quartier/village ?

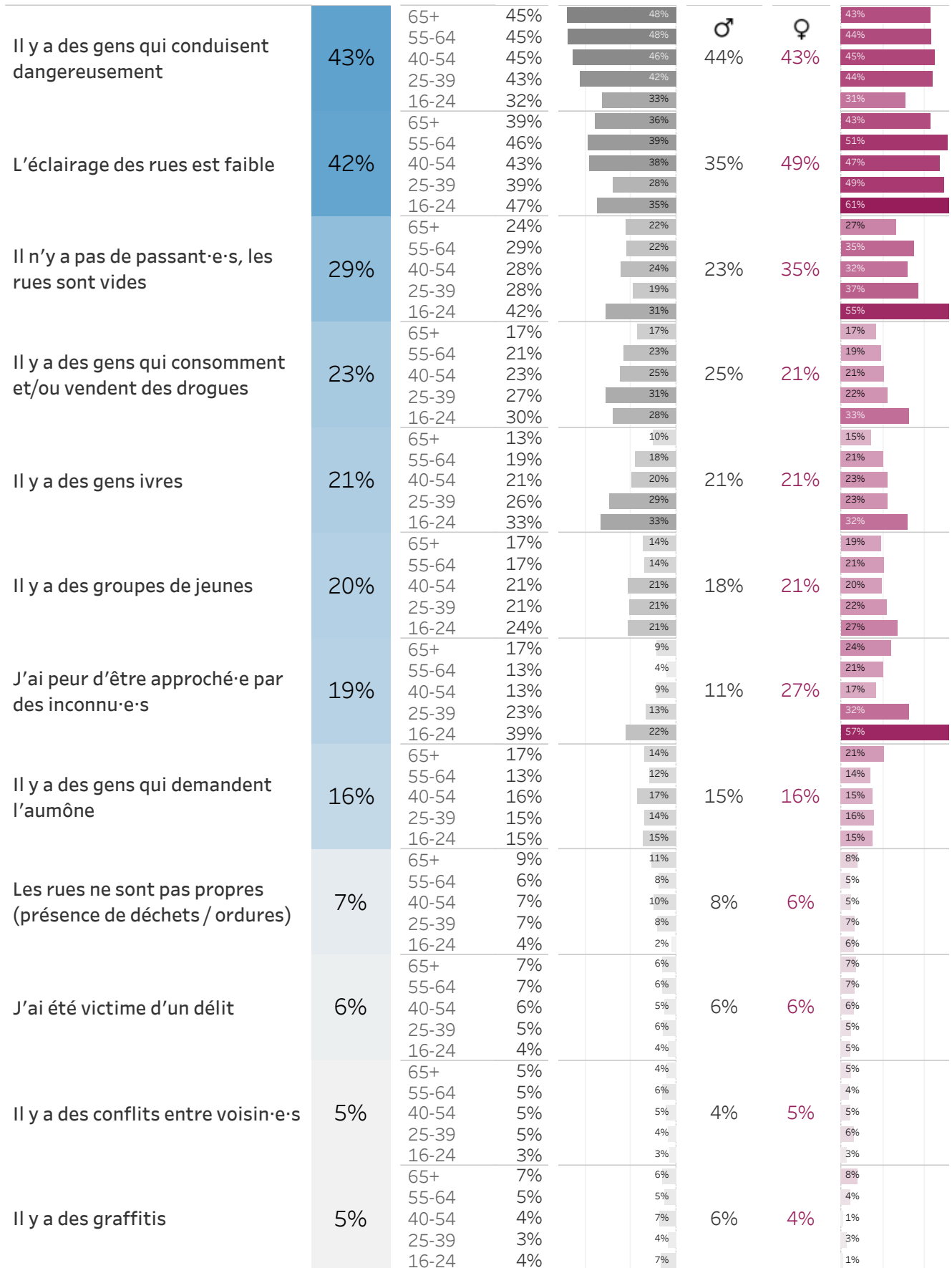


Figure 4 Facteurs ayant un impact sur le sentiment d'insécurité en fonction de l'âge et du genre.

hommes (35%). Ce facteur pourrait par ailleurs expliquer la diminution du taux des répondant-e-s déclarant se sentir en sécurité dans les rues de son quartier après la tombée de la nuit, passant de 74% en 2019 à 66% en 2025.

Le fait que les **rues du quartier soient peu, voire pas fréquentées**, contribue également au sentiment d'insécurité pour 29% de la population sondée. La **présence d'individus qui consomment drogues et alcool** dans le quartier renforce cette perception (raisons invoquées par 23% de la population pour les drogues et 21% pour l'alcool).

Les femmes (27%) craignent significativement plus que les hommes (11%) d'être approchées par des inconnu-e-s. Dans les rues peu fréquentées et mal éclairées, les femmes se sentent également moins en sécurité que les hommes. Ces observations concordent avec le constat général que le sentiment de sécurité est globalement plus faible chez les femmes que chez les hommes.

Les jeunes de 16 à 24 ans craignent plus d'être approché-e-s par des inconnu-e-s (39%), en particulier les femmes (57%), que les répondant-e-s des autres tranches de la population (17%). De même, c'est dans cette catégorie d'âges que l'on déclare le plus souvent que les rues désertes (42%) et la présence d'individus qui consomment drogues et alcool (respectivement 30% et 33%) constituent une source d'insécurité. Ces facteurs impactent en revanche peu les personnes âgées. Globalement, les personnes qui sortent le plus fréquemment en soirée tendent à déclarer un sentiment d'insécurité plus faible, probablement en raison d'une plus grande familiarité avec ces contextes. Or, cette exposition plus fréquente aux sorties nocturnes augmente néanmoins la probabilité objective d'une victimisation (Killias, 2001).

C'est dans les zones urbaines que le sentiment d'insécurité est plus prononcé (Tableau 2). 26% des répondant-e-s issu-e-s de zones urbaines se disent en insécurité en présence de personnes

qui consomment ou vendent des drogues, contre 16% des répondant-e-s des milieux ruraux. De manière similaire, 25% de citoyen-e-s indiquent ne pas se sentir en sécurité en présence de personnes ivres, contre 13% de résidents de zones rurales. Enfin, ce sont aussi les répondant-e-s des villes qui se disent désécurisé-e-s, car les rues ne sont pas entretenues ou qu'elles sont occupées par des personnes qui demandent l'aumône.

Seuls 6 % des répondant-e-s considèrent que le fait d'avoir été victime influence leur sentiment d'insécurité, alors que, pour la majorité des problèmes étudiés, les personnes ayant subi une victimisation déclarent un sentiment d'insécurité significativement plus élevé que celles qui n'en ont pas fait l'expérience. Ce décalage suggère que la victimisation agit souvent de manière indirecte : elle modifie la perception du risque sans être clairement identifiée comme sa cause. Les répondant-e-s ont ainsi davantage tendance à attribuer leur insécurité à des facteurs externes et visibles, plutôt qu'à leur propre expérience de victimisation.

Les **enjeux sécuritaires associés aux centres fédéraux d'asile** dans le canton de Neuchâtel ont fait l'objet de discussions au cours des dernières années. Le canton accueille notamment un centre fédéral d'asile situé sur le territoire de la commune de Boudry, ainsi qu'un centre spécifique implanté aux Verrières. Selon la loi sur l'asile, les centres spécifiques sont conçus pour accueillir des requérant-e-s d'asile dont la conduite perturbe le fonctionnement des centres fédéraux ou l'ordre public¹. Le centre des Verrières a cessé son activité à la fin du mois de novembre 2025.

¹ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/asylverfahren/asylregionen-baz.html>

Facteurs d'insécurité	Rural			Urbain			Sig.
	%	IC [%]	n	%	IC [%]	n	
Il y a des gens qui consomment et/ou vendent des drogues	16	13-19	127	26	24-28	440	**
J'ai peur d'être approché.e par des inconnu-e-s	16	13-19	121	20	18-22	350	*
Il y a des groupes de jeunes	15	12-18	116	22	20-24	373	**
Il y a des gens ivres	13	11-15	104	25	23-27	425	**
Il y a des gens qui demandent l'aumône	9	7-11	70	18	16-20	316	**
Les rues ne sont pas propres (présence de déchets/ordures)	4	2-6	35	8	7-9	145	**
J'ai été victime d'un délit	4	3-5	32	7	6-8	113	*
Il y a des graffitis	3	2-4	22	6	5-7	96	**

% = réponses oui, IC = intervalle de confiance, n = non-pondéré
* diff. sig. (p<0.05), ** diff. sig. (p<0.01), *** diff. sig. (p<0.001)

Tableau 2 Facteurs d'insécurité en fonction du type de milieu (rural / urbain)

À ce propos, 60% des répondant-e-s estiment que la situation sécuritaire associée à ces centres s'est dégradée au cours des cinq dernières années. À l'inverse, 13% considèrent qu'elle est restée stable et 8% qu'elle s'est améliorée. À noter que 20% des répondant-e-s déclarent ne pas avoir d'opinion sur cette question. La perception d'une dégradation de la situation sécuritaire est plus prononcée chez les personnes résidant en milieu rural (63%) que chez celles vivant en zone urbaine (58%). Elle est également plus élevée parmi les habitant-e-s de la commune des Verrières et des communes limitrophes (68%), ainsi que de la commune de Boudry et de ses environs (67%), en comparaison avec le reste du canton (57%). Par ailleurs, les répondant-e-s âgé-e-s de plus de 25 ans sont proportionnellement plus nombreux-ses à estimer que la situation s'est dégradée (61%) que les jeunes de 16 à 24 ans (51%).

L'expérience de victimisation exerce un effet notable sur ces perceptions. Ainsi, 69% des personnes ayant été victimes de violences physiques et 60% de celles ayant subi des délits contre le patrimoine estiment que la situation sécuritaire en lien avec les centres fédéraux d'asile s'est détériorée, contre 48% parmi les personnes non-victimes.

Concernant les mesures policières mises en œuvre au cours des cinq dernières années pour répondre à ces enjeux, la moitié des répondant-e-s (50%) les jugent insuffisantes ou plutôt insuffisantes, tandis que 27% considèrent qu'elles sont adaptées et 21% n'ont pas exprimé d'avis. Seuls 2% jugent les mesures excessives ou plutôt excessives. Cette appréciation critique est plus fréquente en milieu rural (54%) qu'en zone urbaine (48%).

Si ces résultats mettent en évidence l'impact de contextes locaux et institutionnels sur les perceptions de sécurité, ils ne suffisent toutefois pas à rendre compte de l'ensemble des mécanismes à l'œuvre. Le sentiment de sécurité est également façonné par des facteurs plus généraux, susceptibles de renforcer ou d'atténuer l'insécurité perçue, indépendamment des enjeux spécifiques évoqués. Certains facteurs, dits de protection, influencent positivement le sentiment de sécurité de la population (Figure 5).

Ainsi, 81% des répondant-e-s indiquent qu'il est important d'**entretenir de bonnes relations avec ses voisin-e-s** pour se sentir en sécurité dans son quartier/village. Ce facteur apparaît toutefois comme moins important pour la tranche d'âge des 16-24 ans où 71% des répondant-e-s le jugent important, voire tout à fait important.

Pour vous sentir en sécurité dans votre quartier/village, comment évaluez-vous l'importance des mesures suivantes ?

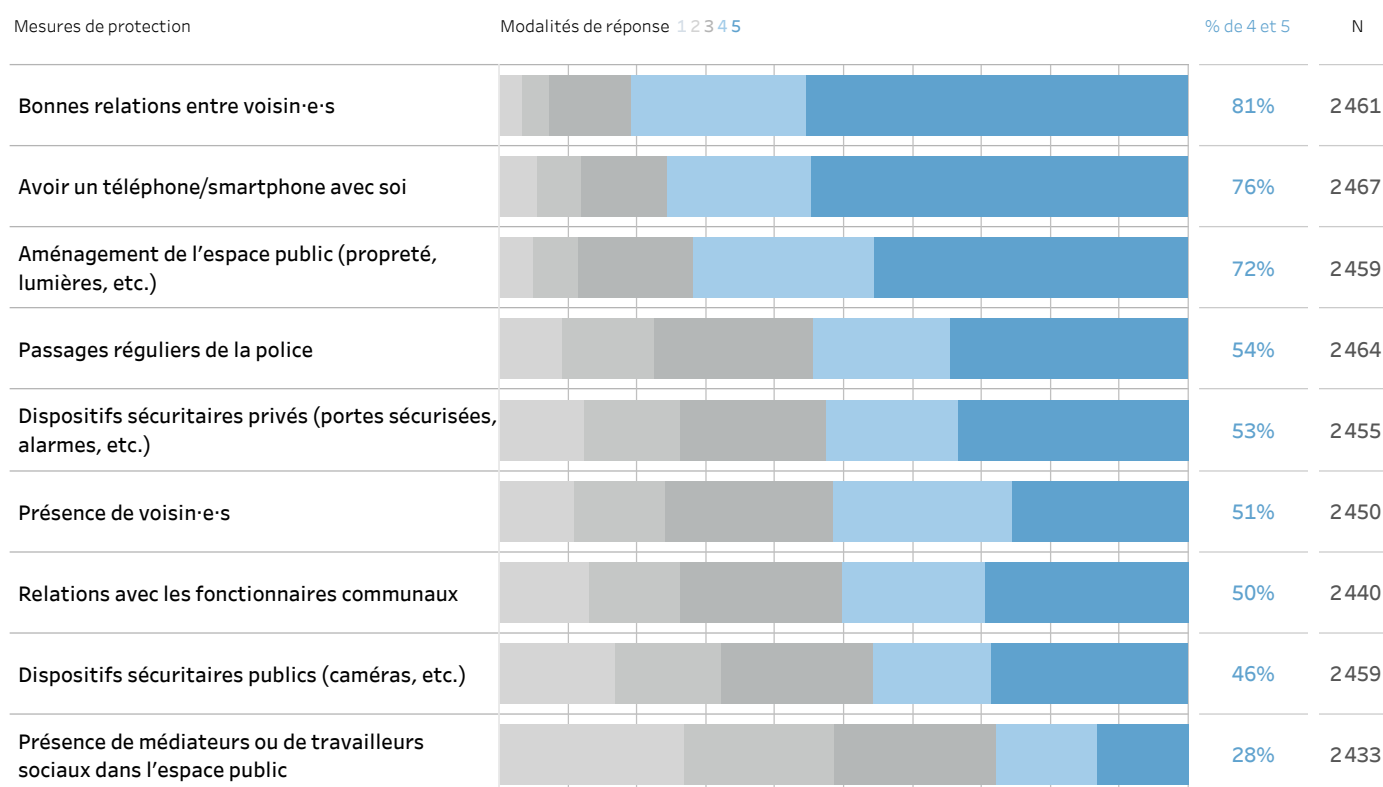


Figure 5 Importance des mesures de protection pour se sentir en sécurité.

Les modalités de réponse vont de 1 - Pas du tout important à 5 - Tout à fait important.

Le deuxième facteur qui augmente le sentiment de sécurité des répondant-e-s est le fait d'**avoir un téléphone mobile sur soi** (76% des répondant-e-s). Les jeunes de 16-24 ans se distinguent également du reste de la population. En effet, 85% d'entre eux estiment qu'il est important, voire très important d'en avoir un sur soi, contre 74% dans les autres catégories d'âges. Si 82% des femmes soulignent l'importance du téléphone mobile, seuls 69% des hommes le considèrent comme un facteur impactant leur sentiment de sécurité.

L'**aménagement de l'espace public** constitue le troisième facteur influençant positivement sur le sentiment de sécurité. C'est en ville que l'on accorde plus d'importance à l'aménagement du milieu (74% des résident-e-s citadin-e-s contre 67% des résident-e-s ruraux).

Pour 54% de l'échantillon sondé, les passages réguliers de la police constituent un facteur important pour favoriser le sentiment de sécurité. C'est dans les **zones urbaines que des passages réguliers de la police sont davantage souhaités** pour renforcer le sentiment de sécurité (58% parmi les citadin-e-s contre 47% des résident-e-s ruraux). Les jeunes de 16 à 24 ans attribuent moins d'importance à ce facteur. Ces dernier-e-s ne sont en effet que 36% à le juger important pour se sentir plus en sécurité. Les personnes déclarant ne jamais rentrer après minuit sont celles qui accordent le plus d'importance aux passages réguliers de la police, 61 % d'entre elles les considérant comme un facteur déterminant de leur sentiment de sécurité.

Plus de la moitié des répondant-e-s (53%) considèrent que les **dispositifs de sécurité privés**, tels que les alarmes et les caméras de surveillance, jouent un rôle important, voire très important, dans leur sentiment de sécurité. Quant aux **dispositifs de sécurité publics**, 46% des répondant-e-s jugent les caméras de surveillance installées par les autorités importantes pour se sentir en sécurité. Concernant l'extension de leur usage, 72% soutiennent une augmentation du nombre de caméras de surveillance dans l'espace public (75% de femmes et 68% d'hommes).

Il est intéressant de relever que la **présence de médiateur-trice-s ou de travailleurs-ses sociaux-les** dans l'espace public influence sensiblement moins le sentiment de sécurité des résident-e-s neuchâtelois-e-s avec seulement 28% des

répondant-e-s qui les considèrent comme un facteur important. C'est en ville que l'on accorde plus d'importance à la présence de ces professionnel-le-s (31% des résident-e-s citadin-e-s contre 21% des résident-e-s ruraux).

3 Sentiment de sécurité dans l'espace numérique

De nombreuses inconnues subsistent quant à la perception de la population en regard de la criminalité en ligne et les enquêtes de victimisation, qui sont pourtant un instrument essentiel, sont encore rares en Suisse dans ce domaine spécifique (Markwalder et al., 2023). Un faible taux de dénonciation n'est en effet pas une preuve de l'absence de problèmes, mais peut-être un indicateur de difficultés à les appréhender et à identifier les solutions possibles. Dans un ouvrage récent consacré à l'évolution de la cybercriminalité, Wall (2024) met en évidence que les transformations technologiques et l'émergence de nouvelles formes de cybercriminalité continuent de poser des défis majeurs aux dispositifs de régulation ainsi qu'aux capacités d'enquête des forces de l'ordre. À ce jour, les recherches portant spécifiquement sur le sentiment d'insécurité de la population dans le cadre des activités en ligne demeurent encore limitées.

Selon le Special Eurobarometer 499 (European Commission, 2020), 76% des répondant-e-s pensent que le risque d'être victime de cybercriminalité est en augmentation. Les préoccupations principales concernent les délits financiers et le vol d'identité, notamment la fraude par carte bancaire ou par banque en ligne, l'infection par des logiciels malveillants et le vol d'identité. Ce sentiment d'insécurité se traduit par une perte de confiance dans la capacité de protéger soi-même et la sécurité des données : seulement 52% des citoyens européens estiment pouvoir se protéger suffisamment contre la cybercriminalité, ce qui représente un déclin de neuf points de pourcentage depuis 2017 (European Commission, 2020).

3.1 Situations sources d'insécurité

La criminalité par Internet intègre différents types de comportements qui causent des torts. Ils peuvent

survenir sur un site web, sur un réseau social ou sur une application téléphonique. La question de l'insécurité dans les espaces numériques a été abordée au regard de différents types de problèmes couvrant à la fois des atteintes aux biens et à l'intégrité personnelle (Figure 6).

De manière générale, plus de répondant-e-s se sentent inquiet-e-s d'être victimes d'une infraction commise par Internet que dans l'espace physique.

En effet, environ 60% des répondant-e-s se disent inquiet-e-s de subir une atteinte à leurs biens sur Internet que cela soit par un usage de leurs moyens de paiement ou par une escroquerie en ligne, alors que seuls 21% craignent un cambriolage et 24% un vol à l'astuce ou une escroquerie dans l'environnement physique. Les différences sont également très marquées pour les atteintes à l'intégrité personnelle. Les agressions verbales dans l'espace physique sont source d'inquiétude pour 11 à 14% des sondé-e-s, alors que 38% craignent les atteintes à l'image ou à l'honneur et 35% les menaces en ligne. Ainsi, **le sentiment d'insécurité perçu**

concerne trois fois plus d'individus en ligne que dans l'espace physique.

Il convient de préciser que les chiffres présentés excluent les personnes ayant indiqué ne pas être concernées par les différents problèmes. En effet, une proportion de 2% à 6% de non-concerné-e-s a été observée pour les différents types de problèmes en ligne. Seule la diffusion d'images intimes sur les réseaux sociaux sans consentement concerne sensiblement moins de répondant-e-s avec 14% de non-concerné-e-s. Des taux analogues ont été mesurés pour les problèmes dans l'espace physique (1% à 10% de personnes non-concerné-e-s, 12% pour les agressions physiques à caractère sexuel à la maison et 18% pour les vols de vélos). Ainsi, en prenant en compte les personnes se disant non-concernées, les taux ne diminuent que de 1 à 3% par type de problèmes en ligne, à l'exception de la diffusion d'images intimes qui inquiète 31% des personnes concernées, mais seulement 27% de la population globale.

Dans quelle mesure êtes-vous personnellement inquiet-e d'être victime de l'un des faits suivants ?

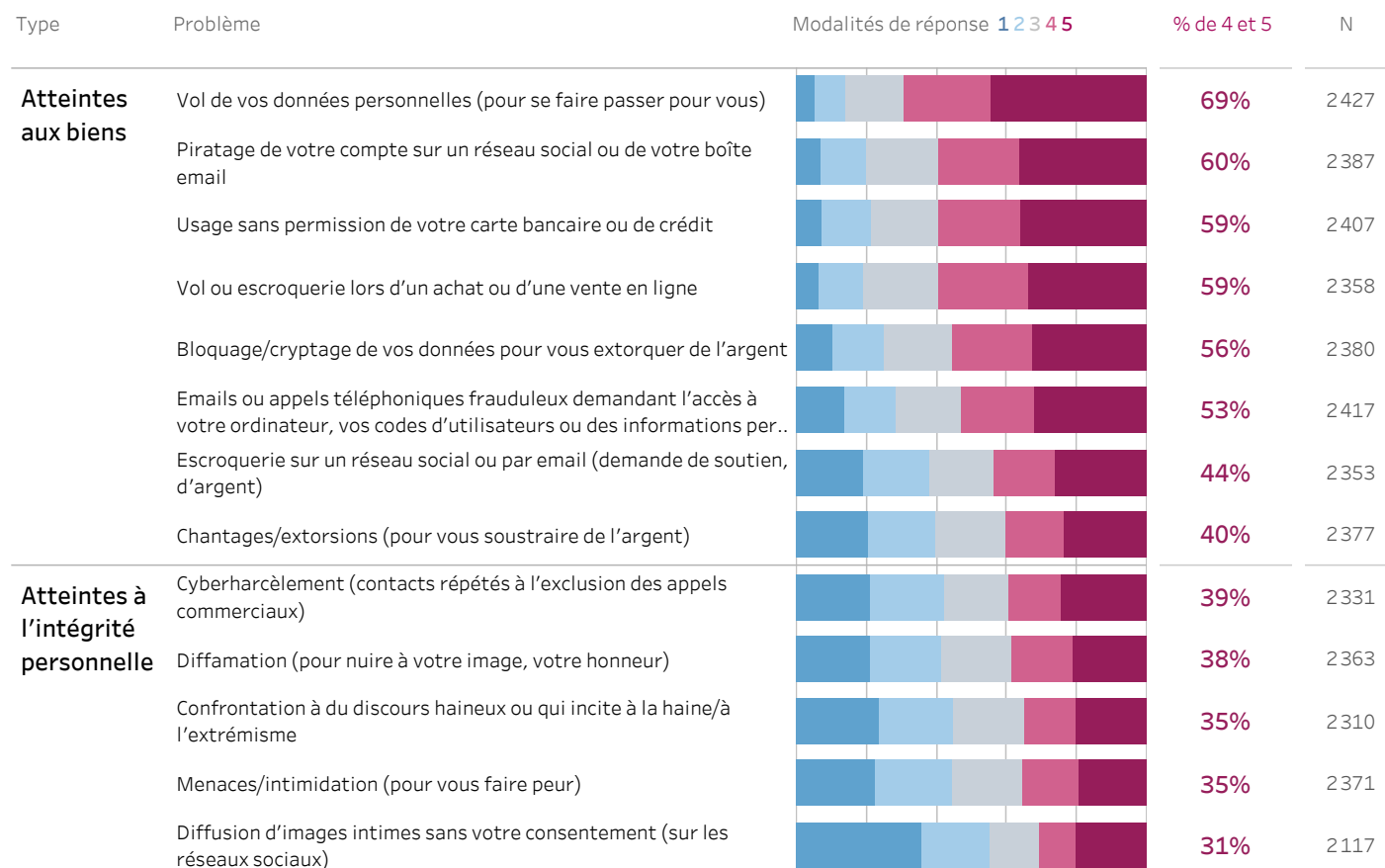


Figure 6 Sentiment d'insécurité sur Internet en fonction du type de problème de sécurité. Les modalités de réponse vont de 1 - Pas du tout inquiet-ète à 5 - Tout à fait inquiet-ète. Le nombre total de répondant-e-s exclut les réponses «Pas concerné-e».

Si l'on compare ces résultats avec l'Eurobarometer 499 (European Commission, 2020) spécialement réalisé sur le thème de la perception de la sécurité numérique au niveau européen, les tendances sont globalement similaires. En effet, les répondant-e-s se déclarent préoccupés par la fraude bancaire en ligne (67%), la découverte de logiciels malveillants sur leurs ordinateurs (66%) et par l'usurpation de données identitaires (66%).

Les femmes ont tendance à s'inquiéter un peu plus que les hommes d'être victimes d'un crime par Internet. Les différences oscillent entre 4 et 8% pour les atteintes aux biens et les atteintes à l'intégrité personnelle. **Les peurs ont également tendance à augmenter avec l'âge autant chez les hommes que chez les femmes.** Les écarts sont de l'ordre de plus 13 à 22% entre les 16-24 ans et les 65 ans et plus. Seule la diffusion d'images intimes sans consentement (passant de 35% chez les 16-24 ans à

31% chez les 65+) et la diffamation (passant de 40% à 38%) suivent la tendance inverse, suscitant moins de crainte avec l'avancement de l'âge.

Finalement, le **sentiment d'insécurité des personnes ayant été victimes d'une infraction par Internet est plus marqué**. Les écarts sont de l'ordre de plus 12 à 22% entre les victimes et les non-victimes. Les différences sont significatives pour tous les types de problèmes considérés. Par exemple, les non-victimes de vol ou escroquerie ont beaucoup moins peur de subir ce même crime (53%) que les victimes d'atteintes aux biens (63%) et d'atteintes à la personne (70%). La différence est également particulièrement marquée pour les victimes de violences en ligne : 56% craignent la diffamation, 46% les intimidations et 43% la diffusion d'images intimes, contre respectivement 34%, 32% et 27% pour les non-victimes.

4 Perception des niveaux des problèmes

Globalement, **plus des deux tiers des répondant-e-s évaluent les niveaux de problèmes comme bas ou très bas dans le quartier/village où ils habitent** (Figure 7). En effet, la majorité des répondant-e-s (70%) considère le niveau des crimes et délits (vol, agression, etc.) comme étant bas, voire très bas et 8% le jugent élevé ou très élevé. Les désordres et les incivilités (bruit, vandalisme, déchets, etc.) suivent cette même tendance, 71% des répondant-e-s estimant leur niveau comme bas, voire très bas, alors que pour 11% des sondé-e-s leur niveau est élevé, voire très élevé. En ce qui concerne la vente de drogues dans la rue, 71% des répondant-e-s estiment son niveau comme bas, voire très bas et 5% l'estiment élevé ou très élevé. Seul le niveau des problèmes liés à la circulation routière est perçu plus négativement, la moitié des répondant-e-s (52%) le jugeant comme étant bas, voire très bas, tandis qu'un quart le considère comme élevé ou très élevé (26%).

En revanche, **les niveaux de criminalité par Internet sont évalués comme étant élevés ou très élevés par près de 60% de l'échantillon de la population neuchâteloise, soit 7,5 fois plus de personnes que pour les crimes et les délits dans l'espace physique (8%)** et 12 fois plus que pour la vente de drogues dans la rue (5%). En effet, 52% des sondé-e-s considèrent les violences par Internet (harcèlement, chantage, diffamation, etc.) comme élevées ou très

élevées et 65% font le même constat pour les vols et les escroqueries par Internet.

Environ 15% des répondant-e-s déclarent ne pas pouvoir estimer les niveaux pour la vente de drogues, les vols et escroqueries sur Internet et les violences en ligne, alors qu'ils ne sont que 2% pour les désordres et incivilités et 1% pour la circulation routière. Le pourcentage de réponse diminue également avec l'âge. Ainsi, les réponses « Ne sait pas » ont été prises en compte dans le calcul de la perception des niveaux.

Globalement, les résultats ne varient pas significativement en fonction du genre à l'exception des problèmes de sécurité sur Internet. Les femmes ont en effet plus tendance à répondre que le niveau général de criminalité par Internet est élevé ou très élevé par rapport aux hommes (67% contre 62% pour les atteintes aux biens et 57% contre 47% pour les violences en ligne). Quant à l'impact de l'âge, nous relevons que les jeunes de 16-24 ans sont proportionnellement moins nombreux (16%) à considérer les problèmes de circulation routière comme élevés ou très élevés que le reste des répondants (27%). Une tendance similaire est observée pour les désordres et incivilités. La relation entre la perception des niveaux de criminalité sur Internet et l'âge (entre 16 et 65 ans) est inversée

Comment évaluez-vous le niveau des problèmes de sécurité ?

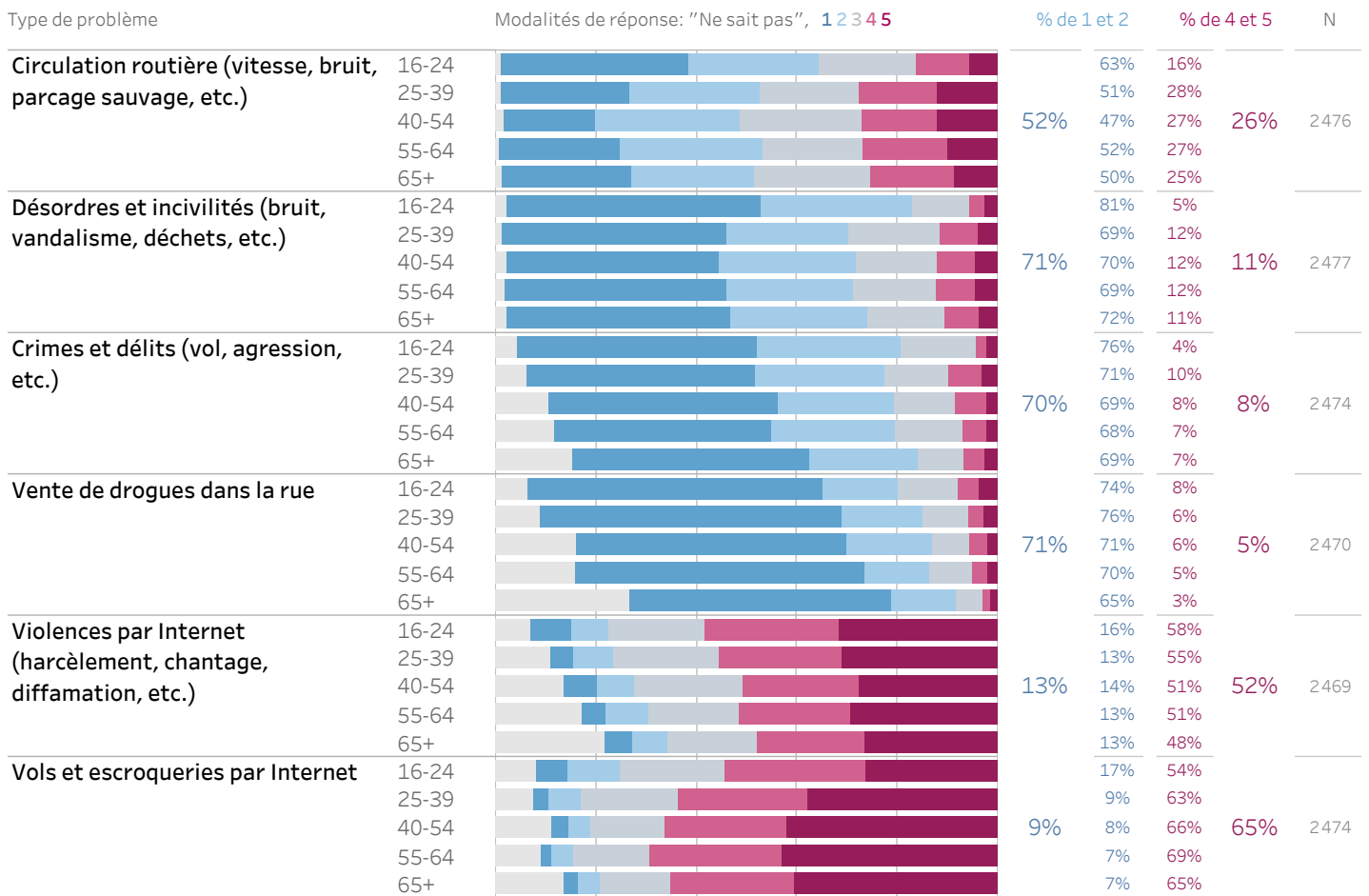


Figure 7 Evaluation des niveaux de problèmes de sécurité selon l'âge. Les modalités de réponse vont de 1 - Très bas à 5 - Très élevé.

Le nombre total de répondant-e-s inclut les réponses «Ne sait pas».

dépendamment qu'il s'agisse des atteintes aux biens et des atteintes à l'intégrité personnelles. Ainsi la perception de l'ampleur des problèmes de violences sur Internet diminue d'environ 10% entre les jeunes de 16-24 ans et les personnes de 65 ans et plus, alors qu'elle augmente dans une proportion analogue dès l'âge de 25 ans pour les atteintes aux biens.

Que l'on habite en ville ou à la campagne, il n'y a pas de différence statistiquement significative sur l'appréciation de la criminalité par Internet. En revanche, une proportion plus importante des répondant-e-s des milieux urbains évalue les problèmes de circulation routière (28% contre 21%), les désordres et incivilités (11% contre 7%), les crimes et délits (9% contre 5%) et la vente de produits stupéfiants dans la rue (6% contre 3%) comme élevés ou très élevés.

La perception de l'ampleur des problèmes augmente chez les personnes moins exposées. En effet, les personnes déclarant sortir le soir moins de

quelques fois par mois (ou jamais) sont environ deux fois plus nombreuses à évaluer le niveau de crimes et délits comme élevé ou très élevé. Les niveaux de criminalité par Internet sont également évalués comme élevés ou très élevés par une part plus importante des personnes indiquant utiliser Internet de manière peu fréquente (pour tous les types d'activités en ligne évalués).

Les personnes qui n'ont jamais eu de contact avec la police (Tableau 3), ont une vision plus optimiste des problèmes de sécurité dans leur quartier/village. Les différences sont moins marquées en ce qui concerne la criminalité par Internet.

De manière analogue, les personnes n'ayant jamais subi de victimisation ont une évaluation systématiquement plus basse des niveaux des problèmes de sécurité. Ainsi, 71% des victimes de vols/escroqueries par Internet répondent que le niveau de criminalité par Internet est élevé, voire très élevé contre le 57% des non-victimes. La tendance est analogue pour les victimes de violences par

Type de problème	Contacts avec la police						Sig.
	Une ou plusieurs fois			Jamais			
	%	IC [%]	n	%	IC [%]	n	
Circulation routière	35	31-39	255	22	20-24	391	***
Désordres et incivilités (bruit, vandalisme, déchets, etc.)	17	14-20	129	8	7-9	147	***
Vente de drogues dans la rue	8	6-10	58	4	3-5	69	***
Crimes et délits (vol, agression, etc.)	13	10-16	93	5	4-6	96	***
Vols et escroqueries par Internet	69	66-72	497	63	61-65	1129	***
Violences par Internet (harcèlement, chantage, diffamation, etc.)	55	51-59	390	51	49-53	892	*

% = réponses 4 et 5, IC = intervalle de confiance, n = non-pondéré
* diff. sig. (p<0.05), ** diff. sig. (p<0.01), *** diff. sig. (p<0.001)

Tableau 3 Perception des niveaux des problèmes de sécurité en fonction de contacts antérieurs avec la police.

Internet qui estiment à 62% les niveaux élevés ou très élevés, alors que seuls 46% des non-victimes font la même évaluation. Dans l'espace physique, 19% des victimes de violences physiques et 7% des victimes de délits contre le patrimoine évaluent les niveaux des crimes et délits comme élevés ou très élevés contre 2% des non-victimes. Enfin s'agissant

des incivilités, les écarts sont également marqués : 4 % des non-victimes considèrent le niveau de ces problèmes comme élevés ou très élevés, contre 19 % des victimes de violences physiques et 13 % des victimes de délits contre le patrimoine.

En comparaison avec l'étude menée en 2019 dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti et al., 2019), la perception des problèmes de sécurité a principalement augmenté dans le domaine de la criminalité numérique. La proportion de répondant-e-s considérant les vols et escroqueries sur Internet comme un problème important est ainsi passée de 47% à 65% en 2025, tandis que celle concernant les violences en ligne a augmenté de 40% à 52%. En revanche, dans l'espace physique, les évolutions demeurent faibles, à l'exception des crimes et délits, pour lesquels la part de personnes estimant le niveau de problème élevé a doublé, passant de 4% à 8%.

5 Perception de l'évolution des problèmes

La première observation marquante est qu'une part importante des répondant-e-s n'est pas en mesure de fournir une estimation de l'évolution des problèmes de sécurité dans leur quartier/village (56% pour la vente de produits stupéfiants dans les rues, 44% pour les crimes et délits et 27% pour les incivilités) (Figure 8). La tendance est néanmoins moins marquée pour les problèmes de circulation routière (19%) et les crimes en ligne, seuls 12% des sondé-e-s déclarant ne pas pouvoir s'exprimer sur les atteintes aux biens et 17% sur les violences en ligne.

Une part importante des résident-e-s considère que la situation sécuritaire de leur quartier ou village est restée stable au cours des cinq dernières années. Plus spécifiquement, cette proportion s'élève à 24% pour les crimes et délits, 35% pour les incivilités, 22% pour la vente de stupéfiants et 33% pour les problèmes de circulation routière. Les perceptions sont relativement équilibrées en ce qui concerne l'évolution des crimes et délits (17% estiment une hausse, 15% une baisse) et des désordres ou incivilités (21% contre 17%). Pour la vente de drogues dans la rue, 13% des répondant-e-s estiment que le phénomène a diminué, tandis que 8% jugent qu'il a augmenté. La tendance s'inverse en matière de circulation routière : 31% de la population perçoit une augmentation des problèmes, alors que 17% estiment qu'ils ont diminué.

En revanche, la perception de l'évolution des problèmes de criminalité par Internet sur les 5 dernières années suit une tendance très différente. En effet, 68% des personnes interrogées sont de l'avis que les violences par Internet ont augmenté ou ont beaucoup augmenté et 79% ont la même perception concernant les vols et les escroqueries par Internet. Seuls 3% des sondé-e-s indiquent percevoir une diminution des problèmes sur Internet qu'il s'agisse d'atteintes aux biens ou de violence.

Lorsqu'on considère les problèmes de façon territoriale, on remarque que les résident-e-s des milieux urbains perçoivent une augmentation plus importante des problèmes de sécurité que les résident-e-s ruraux (à l'exception des problèmes de circulation routière où la différence n'est pas significative) (Tableau 4).

Type de problème	Rural			Urbain			Sig.
	%	IC [%]	n	%	IC [%]	n	
Désordres et incivilités (bruit, vandalisme, déchets, etc.)	15	12-18	114	24	22-26	414	***
Crimes et délits (vol, agression, etc.)	13	11-15	93	19	17-21	313	***
Vente de drogues dans la rue	4	3-5	30	10	9-11	160	***

% = réponses 4 et 5, IC = intervalle de confiance, n = non-pondéré
* diff. sig. (p<0.05), ** diff. sig. (p<0.01), *** diff. sig. (p<0.001)

Tableau 4 Perception de l'évolution des problèmes en fonction du type de milieu (rural / urbain)

Selon vous, comment les problèmes de sécurité ont-ils évolué ces 5 dernières années ?

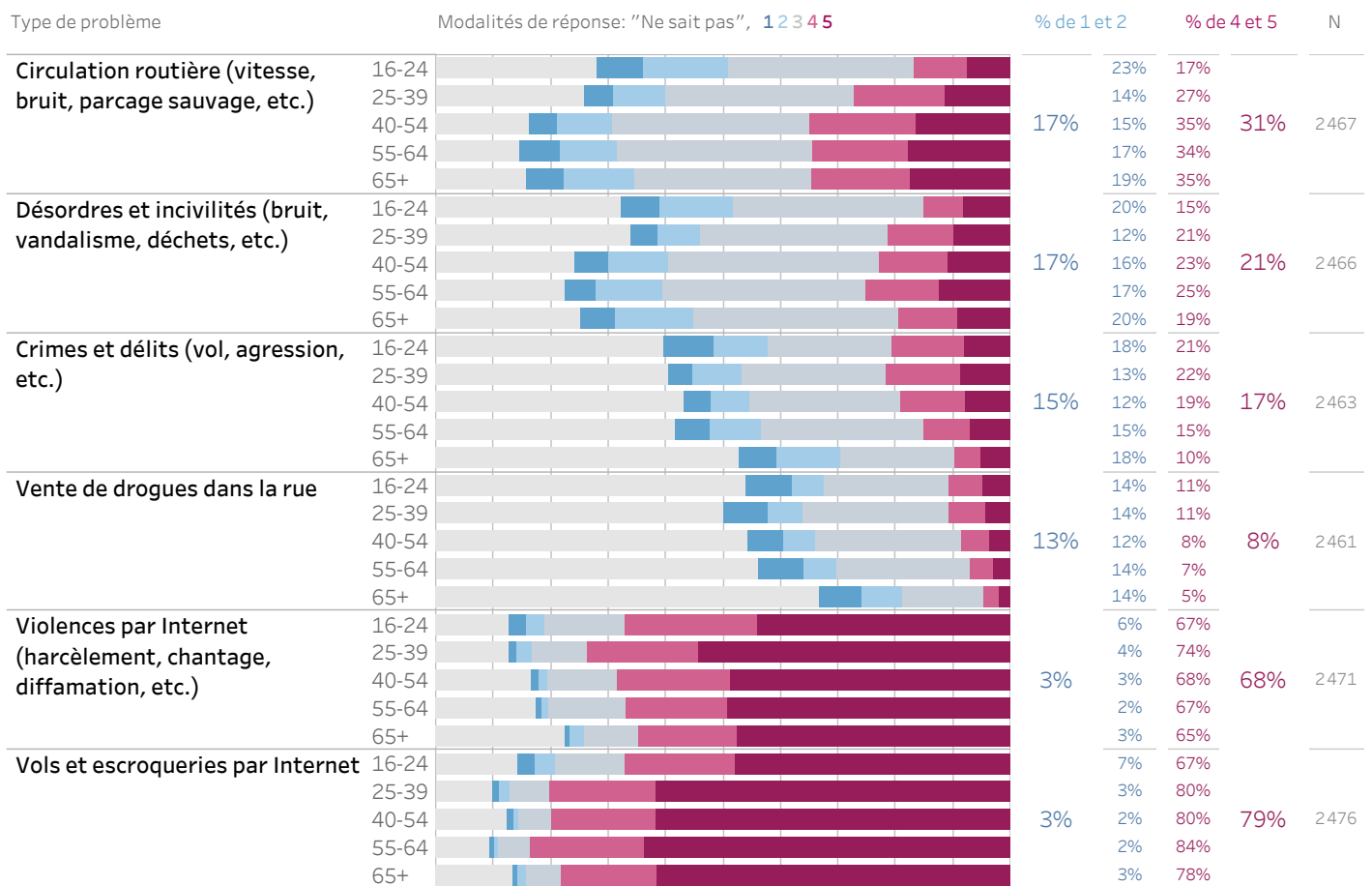


Figure 8 Evaluation de l'évolution des niveaux de problèmes de sécurité. Les modalités de réponse vont de 1 - Beaucoup diminué à 5 - Beaucoup augmenté. Le nombre total de répondant-e-s inclut les réponses «Ne sait pas».

Les personnes ayant déjà subi une victimisation par le passé ont une vision de l'évolution de la criminalité plus pessimiste, comparé aux répondant-e-s n'ayant jamais été victimes d'infractions ou d'incivilités. Il s'agit d'un phénomène cognitif bien connu et documenté dans la littérature. Les expériences vécues tendent à impacter notre perception de l'ampleur globale des problèmes à la hausse. Ainsi 39% des victimes de violence physique et 16% des victimes de délits contre le patrimoine estiment que les crimes et délits ont augmenté durant les 5 dernières années, mais seulement 5% des non-victimes le pensent. 24% des personnes ayant été exposées à des incivilités estiment que ce genre de comportements a augmenté, alors que seuls 8% des non-victimes partagent cet avis. 85% des victimes de vols/escroqueries affirment que ce phénomène a augmenté, voire très augmenté, contre 73% parmi les non-victimes. Finalement, 77% des victimes de violences trouvent que la criminalité par Internet a augmenté sur les 5 dernières années, contre 63% des non-victimes. Ainsi, les expériences de victimisation passées semblent modifier la perception des individus indépendamment du type

de problème. Les différences semblent plus marquées dans l'espace physique (~3-8x plus) que dans l'espace numérique (~1.2x plus) où la proportion de personnes estimant que la criminalité a augmenté est globalement très forte.

En comparaison avec l'étude menée en 2019 dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti et al., 2019), **les citoyen-ne-s neuchâtelois-e-s sont aujourd'hui plus nombreux-ses à estimer que les problèmes de sécurité ont connu une hausse au cours des cinq dernières années, en particulier dans le domaine de la criminalité numérique**. La proportion de répondant-e-s considérant que les vols et escroqueries sur Internet ont augmenté est ainsi passée de 64% en 2019 à 79% en 2025, tandis que celle concernant les violences en ligne a progressé de 58% à 68%. Dans l'espace physique, une augmentation est également observée pour les crimes et délits, la part de personnes estimant que ces problèmes se sont intensifiés ayant plus que doublé, passant de 8% à 17%. Une évolution comparable est constatée pour les incivilités, dont la perception d'augmentation progresse de 16% à 21%.

6 Victimization

6.1 Taux de reportabilité à la police par type de problème

Le **taux de reportabilité** décrit le pourcentage de cas annoncés à la police par les victimes. Il permet d'estimer la proportion de cas connus par la police et aide à l'interprétation des statistiques policières. Ces dernières peuvent ainsi être pondérées afin d'avoir une estimation plus proche de la réalité de l'ampleur des problèmes.

Les délits contre le patrimoine ont un taux de reportabilité moyen de 55%, les agressions physiques contre les personnes de 26%, les incivilités

de 12% et les crimes par Internet de 13% pour les atteintes aux biens et 7% pour les atteintes à l'intégrité personnelle (Figure 9). Ces résultats s'inscrivent dans les tendances observées en Suisse et en Europe. Pour les atteintes aux biens, les niveaux mesurés sont comparables à ceux d'autres enquêtes nationales. À Lugano, par exemple, les vols par effraction étaient dénoncés dans 84,5% des cas en 2018 (Caneppele et al., 2019b), un taux proche de celui constaté en Suisse en 2015 (82,8%) (Biberstein et al., 2015), bien que la tendance nationale aient

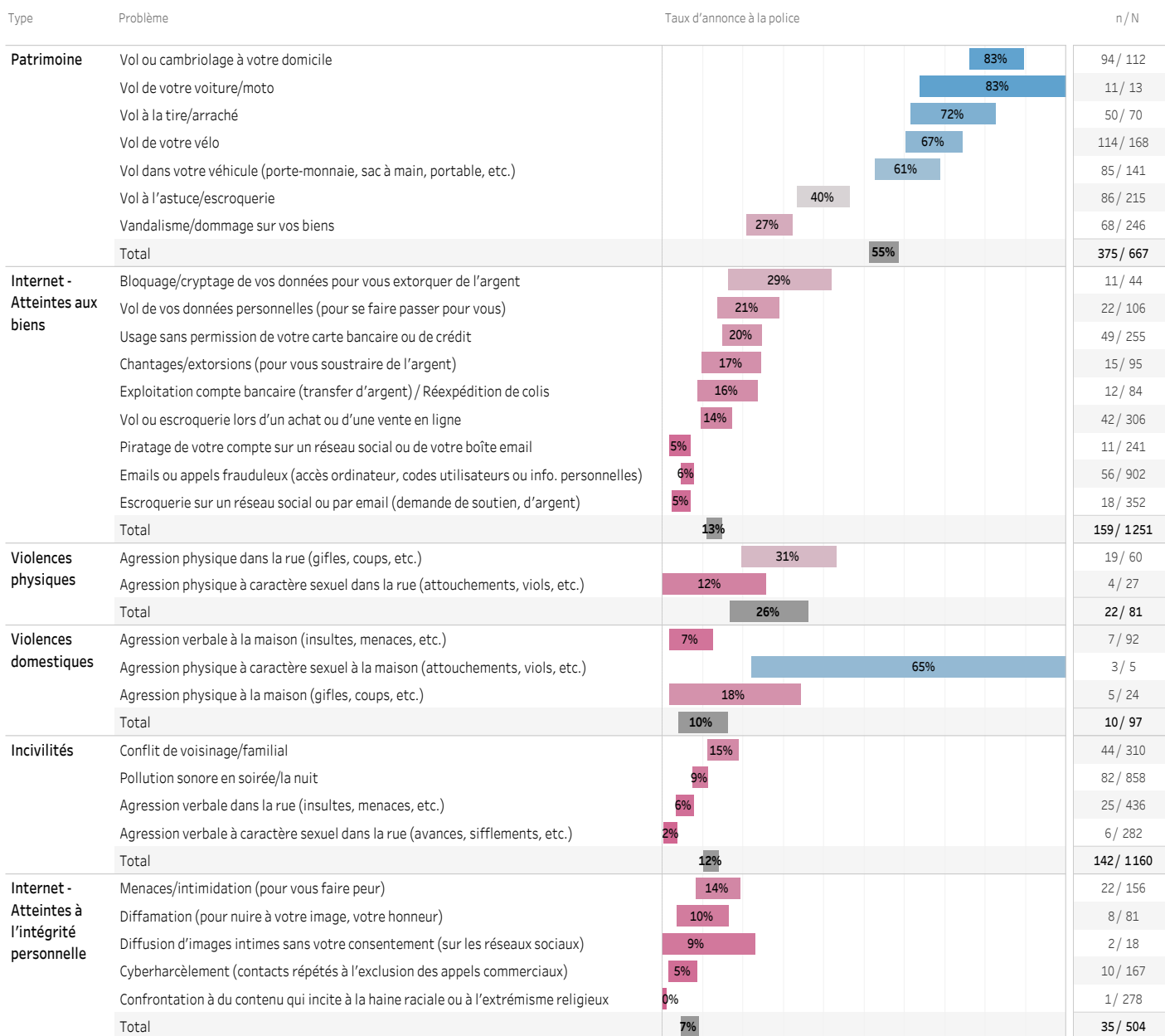


Figure 9 Taux de reportabilité en fonction du type de problème de sécurité. La largeur des barres représente l'intervalle de confiance.

ensuite baissé avec un taux de 75,1% en 2022 (Markwalder et al., 2023). À Lugano, les vols dans les véhicules (64,8%) ou les vols à la tire (65,3%) présentaient également des taux de dénonciation plus élevés que la moyenne suisse. S'agissant des violences, la reportabilité dépend fortement de la gravité des faits. À l'échelle suisse, 30,9% des victimes de voies de fait ont porté plainte en 2022 (Markwalder et al., 2023), avec une forte disparité selon la présence ou non de blessures. À Lugano, les agressions physiques n'étaient reportées que dans un quart des cas, des niveaux proches de ceux observés dans le canton de Neuchâtel.

Les infractions numériques restent, en revanche, les moins dénoncées. En Suisse, en 2022, seuls 10% des cas de cybercrime et 5% des situations de cyberharcèlement ont été signalés (Markwalder et al., 2023). Au niveau européen, la faible reportabilité est confirmée : en 2019, 83% des répondant-e-s de l'UE déclaraient n'avoir jamais signalé un cybercrime (European Commission, 2020). Les résultats de notre sondage s'inscrivent dans cette tendance. Seuls le blocage ou cryptage de données, le vol de données personnelles et l'usage sans permission de carte bancaire sont plus rapportés à la police (respectivement 29%, 21% et 20%).

S'agissant des causes de non-reportabilité – et ce quel que soit le type de problème – plus de la moitié des victimes indiquent ne pas avoir signalé les faits parce qu'elles les jugeaient insuffisamment graves (Figure 10). Cette proportion atteint 72% parmi les victimes de violences domestiques n'ayant pas rapporté le cas à la police.

La deuxième raison la plus fréquemment avancée est la conviction que la police ne pouvait rien faire. Viennent ensuite les lourdeurs administratives, évoquées par environ un tiers des victimes n'ayant pas signalé les faits, ainsi que la résolution du problème par leurs propres moyens, invoquée par près d'un quart des répondant-e-s.

Les autres motifs sont globalement peu mentionnés (moins de 10% en moyenne), à l'exception des situations de violences domestiques. Dans ces cas, la honte ou la difficulté à en parler est évoquée par 19% des victimes n'ayant pas reporté le cas, contre 5 à 7% pour les autres types de problèmes. Des écarts similaires sont observés concernant la peur de représailles ou de conséquences négatives (20% contre 9 à 12%), le fait de connaître l'auteur et de ne pas vouloir lui causer du tort (18% contre 5 à 8%),

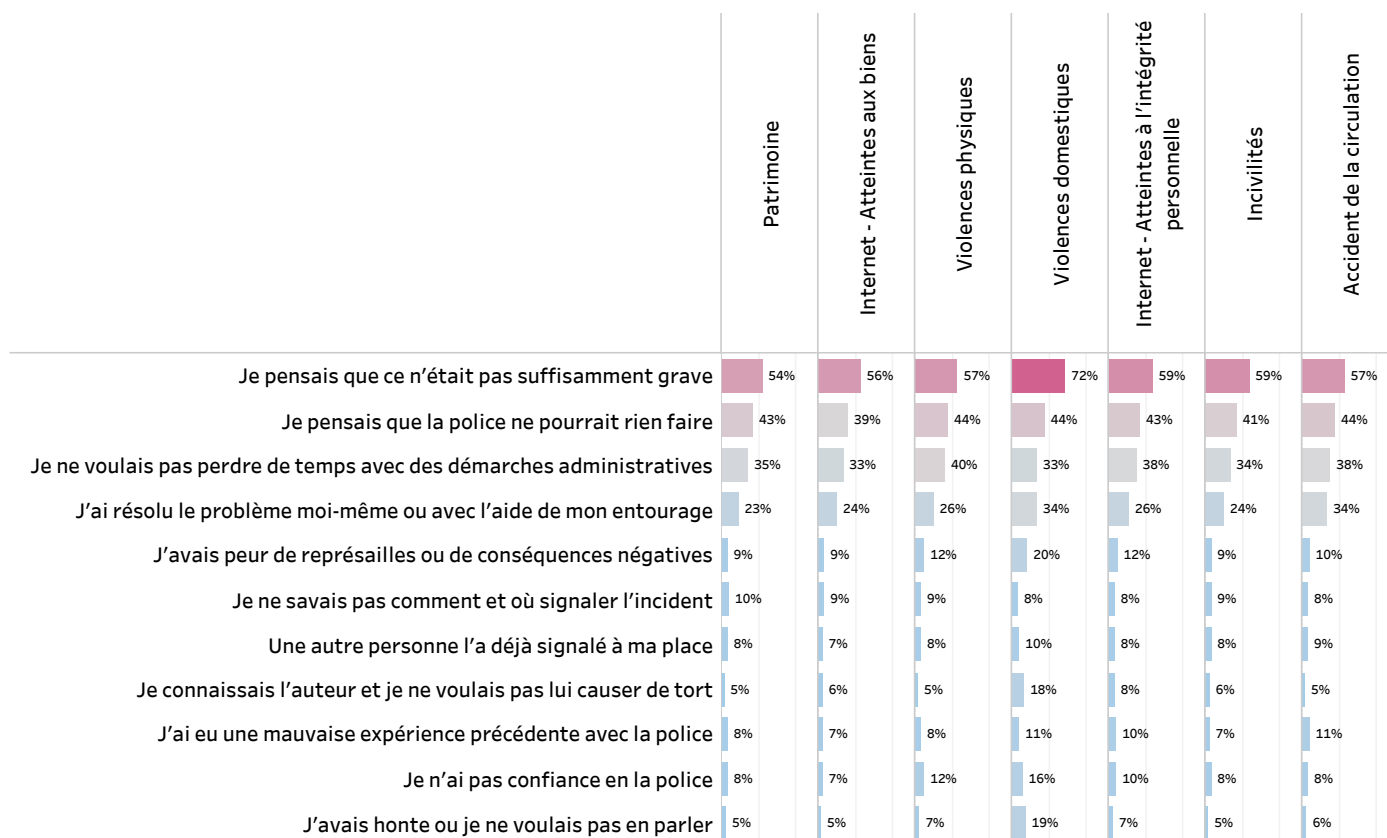


Figure 10 Causes de la non reportabilité des cas à la police en fonction des types de problèmes. Les taux sont calculés sur le total des personnes n'ayant pas reporté le cas à la police.

ainsi que le manque de confiance envers la police (16% contre 7 à 12%). Ces résultats révèlent que la non-reportabilité des faits à la police est principalement liée à une évaluation subjective de leur gravité et de l'utilité perçue d'un signalement. Dans la majorité des situations, les motifs invoqués relèvent de considérations pragmatiques plutôt que d'une défiance envers l'institution policière. Toutefois,

un profil spécifique se dégage nettement pour les violences domestiques, où la non-reportabilité s'explique davantage par des facteurs relationnels et émotionnels, tels que la peur de représailles, la honte ou la proximité avec l'auteur. Ces résultats confirment la nécessité d'approches différenciées selon le type de problème, tant en matière de prévention que de facilitation du signalement.

Comparaisons entre le sentiment d'insécurité, la victimisation et les données policières

Le **taux d'insécurité** représente la proportion de sondé·e·s ayant fait part de leur inquiétude vis-à-vis des problèmes étudiés (réponses 4 et 5 sur l'échelle : « 1 – Pas du tout inquiet·e », 2, 3, 4, « 5 – Tout à fait inquiet·e »).

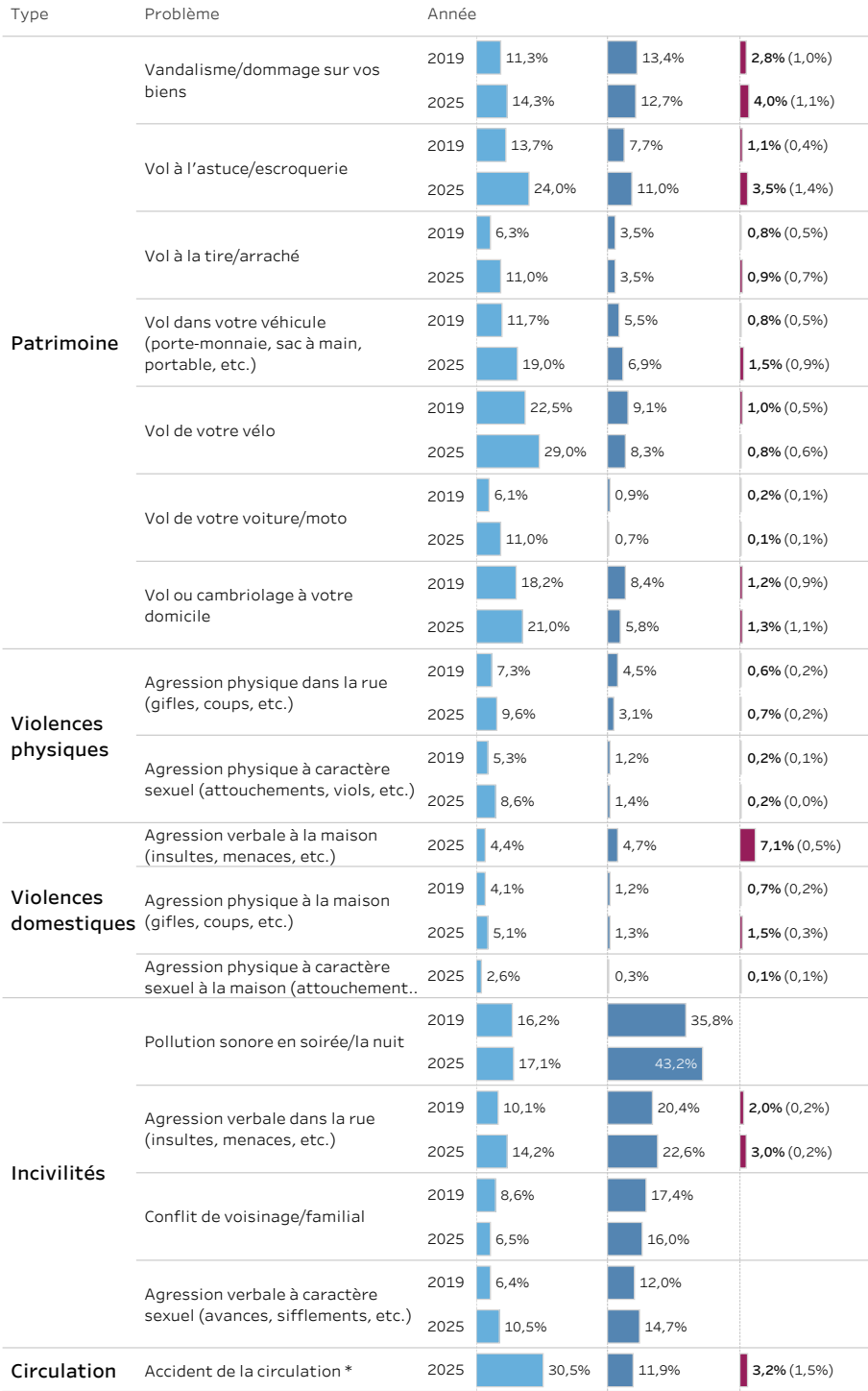
Le **taux de victimisation** représente la proportion de sondé·e·s ayant déclaré avoir été victimes au cours des 12 derniers mois.

Les **taux de criminalité** mesurés à partir des données policières ont été calculés à partir du nombre d'affaires enregistrées par la police sur les 12 derniers mois en regard du nombre de ménages privés sur le canton de Neuchâtel, selon la formule suivante :

$$Taux[\%] = \left(\frac{nb\ d'affaires\ sur\ 12\ mois}{nombre\ de\ ménages\ privés} \right) \times 100$$

À noter qu'une affaire peut intégrer plusieurs infractions et les tentatives sont également comptabilisées. Afin de comparer les données de victimisation avec les données policières, les taux de criminalité calculés sur 12 mois ont été multipliés par les taux de reportabilité.

Les **taux de victimisation dans l'espace physique** mesurés par le sondage sont globalement supérieurs aux **taux d'affaires enregistrées par la police**, y compris après correction par les taux de reportabilité (Figure 11). Cet écart peut s'expliquer notamment par le fait que les enquêtes de



* La question portait sur la crainte "de conduite dangereuse de véhicules" et non sur les accidents.

Figure 11 Comparaison du **sentiment d'insécurité**, de la **victimisation** et des **affaires policières** sur 12 mois avec (en gras) et sans taux de reportabilité.

victimisation recensent des expériences qui échappent aux statistiques policières, soit parce qu'elles ne sont pas signalées, soit parce qu'elles ne correspondent pas strictement aux catégories pénales enregistrées. Par ailleurs, le recours à des taux de reportabilité moyens ne permet pas de rendre compte de la diversité des situations individuelles. À cela s'ajoutent des différences de logique de mesure, les enquêtes de victimisation portant sur des personnes victimes, alors que les statistiques policières reposent sur des affaires enregistrées, ce qui contribue également aux écarts observés. **Les seules exceptions sont les violences domestiques où les taux de victimisation sont très proches, voire inférieurs, aux données policières.** Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette singularité. Celle-ci pourrait notamment être liée à une meilleure identification institutionnelle des violences domestiques, une incitation accrue au signalement ces dernières années, ainsi qu'à une priorisation policière et judiciaire de ce type de faits. Ces situations seraient ainsi traitées de manière plus systématique par la police, contribuant à une meilleure concordance entre les données de victimisation et les statistiques policières. Par ailleurs, l'écart observé peut également s'expliquer par des limites méthodologiques, tant dans l'extraction des données policières que dans la mesure de la victimisation. En particulier, l'hypothèse d'une victimisation multiple mérite d'être considérée : plusieurs affaires enregistrées par la police peuvent concerner une même personne, alors que le sondage ne permet de comptabiliser qu'une seule expérience de victimisation par répondant.e. Enfin, les cas d'agressions physiques et verbales retenus dans les données policières regroupent l'ensemble des événements survenus dans des lieux privés (habitations, caves, corridors, escaliers ou buanderies), sans se limiter strictement au cadre familial, ce qui tend à diluer la catégorie des violences domestiques au sens strict.

Globalement, **les différences entre les taux d'insécurité et de victimisation dans l'espace physique semblent s'expliquer par la gravité des problèmes.** Les taux d'insécurité liés aux incivilités apparaissent environ deux fois inférieurs aux taux de victimisation correspondants. À l'inverse, pour les délits contre le patrimoine – à l'exception du vandalisme – les niveaux de crainte sont globalement deux à trois fois plus élevés que les taux de victimisation observés. La peur du vol de voiture ou

de moto est particulièrement marquée, avec un rapport d'environ un pour quinze. Des écarts importants sont également constatés en matière de violences : les craintes liées aux agressions physiques sont environ quatre fois plus élevées à domicile et trois fois plus élevées dans l'espace public par rapport aux taux de victimisation. Concernant les violences sexuelles, l'inquiétude exprimée dépasse de six à dix fois les niveaux de victimisation déclarés. Enfin, les craintes liées à la circulation routière sont environ trois fois supérieures aux taux de victimisation par accident de la circulation.

Concernant l'évolution entre 2019 et 2025 dans le canton de Neuchâtel, une augmentation statistiquement significative du sentiment d'insécurité est observée pour la quasi-totalité des types de problèmes, à l'exception des conflits de voisinage ou familiaux, pour lesquels une diminution de 3% est relevée. Globalement, **le sentiment d'insécurité progresse avec en moyenne 4,1 points de pourcentage en plus sur la période considérée**, la majorité des problématiques enregistrant une différence à la hausse comprise entre 3 et 7 points de pourcentage. Une **augmentation particulièrement marquée est relevée pour les vols à l'astuce et les escroqueries, dont le sentiment d'insécurité passe de 14% en 2019 à 24% en 2025, ce qui correspond à une augmentation relative de 71%.** Cette augmentation pourrait s'expliquer en partie par l'effet des nombreuses campagnes de prévention ciblées sur les escroqueries dites aux « faux policiers » ou aux « faux banquiers », qui ont contribué à accroître la visibilité de ces phénomènes et à renforcer la perception du risque au sein de la population. Par ailleurs, une hausse de la victimisation liée à ce type d'infractions est également susceptible d'avoir alimenté ce sentiment d'insécurité (voir paragraphe suivant).

À l'inverse, **les taux de victimisation dans l'espace physique demeurent globalement stables entre 2019 et 2025**, avec une augmentation limitée (0,7 de points de pourcentage en plus), la plupart des variations observées n'étant pas statistiquement significatives. Parmi les hausses notables figurent les vols à l'astuce et les escroqueries (3,3 points de pourcentage, ce qui correspond à une augmentation relative de 40% par rapport au taux de 2019), les agressions verbales à caractère sexuel dans l'espace public (2,7 points de pourcentage, ce qui représente une augmentation relative de 22%) ainsi que la pollution sonore (7,4 points de pourcentage, ce qui

correspond à une augmentation relative de 21%). À l'inverse, une différence négative de 2,7 points de pourcentage est observée pour les vols et cambriolages à domicile, ce qui correspond à une diminution relative de 32%.

La comparaison des taux d'insécurité sur Internet avec les taux de victimisation révèle une situation analogue, mais dans des proportions plus importantes (Figure 12). À l'exception de la réception d'e-mails ou appels téléphoniques frauduleux, les taux de victimisation sur Internet sont très nettement inférieurs aux taux d'insécurité. En effet, le taux d'insécurité moyen pour les atteintes aux biens est de 55,3% alors que le taux de victimisation moyen est de 10% (exclusion faite des courriels et appels indésirables). Le taux d'insécurité pour les atteintes à l'intégrité personnelle est de 35,6% pour un taux de victimisation de 6,7%.

La comparaison des crimes et délits par Internet avec la criminalité dans l'espace physique demeure pour l'heure difficile à réaliser par type de problème. Par exemple, bien que leurs taux de victimisation soient similaires, les nuisances sonores en soirée/nuits sont-elles vraiment comparables à la réception d'e-mails ou appels indésirables ? Les menaces, intimidations et diffamation en ligne semblent avoir des taux plus bas que les agressions verbales en rue, qu'il s'agisse d'insultes, menaces ou qu'elles soient à caractère sexuel. Néanmoins, une analyse détaillée des résultats devrait être réalisée, au-delà du présent mandat, afin de prendre en compte les facteurs d'exposition aux risques notamment.

Néanmoins, une tendance générale est observable. Les taux de victimisation reportés pour les atteintes aux biens par Internet ont des ordres de grandeur similaires aux infractions ciblant des biens dans l'espace physique (6% en moyenne,

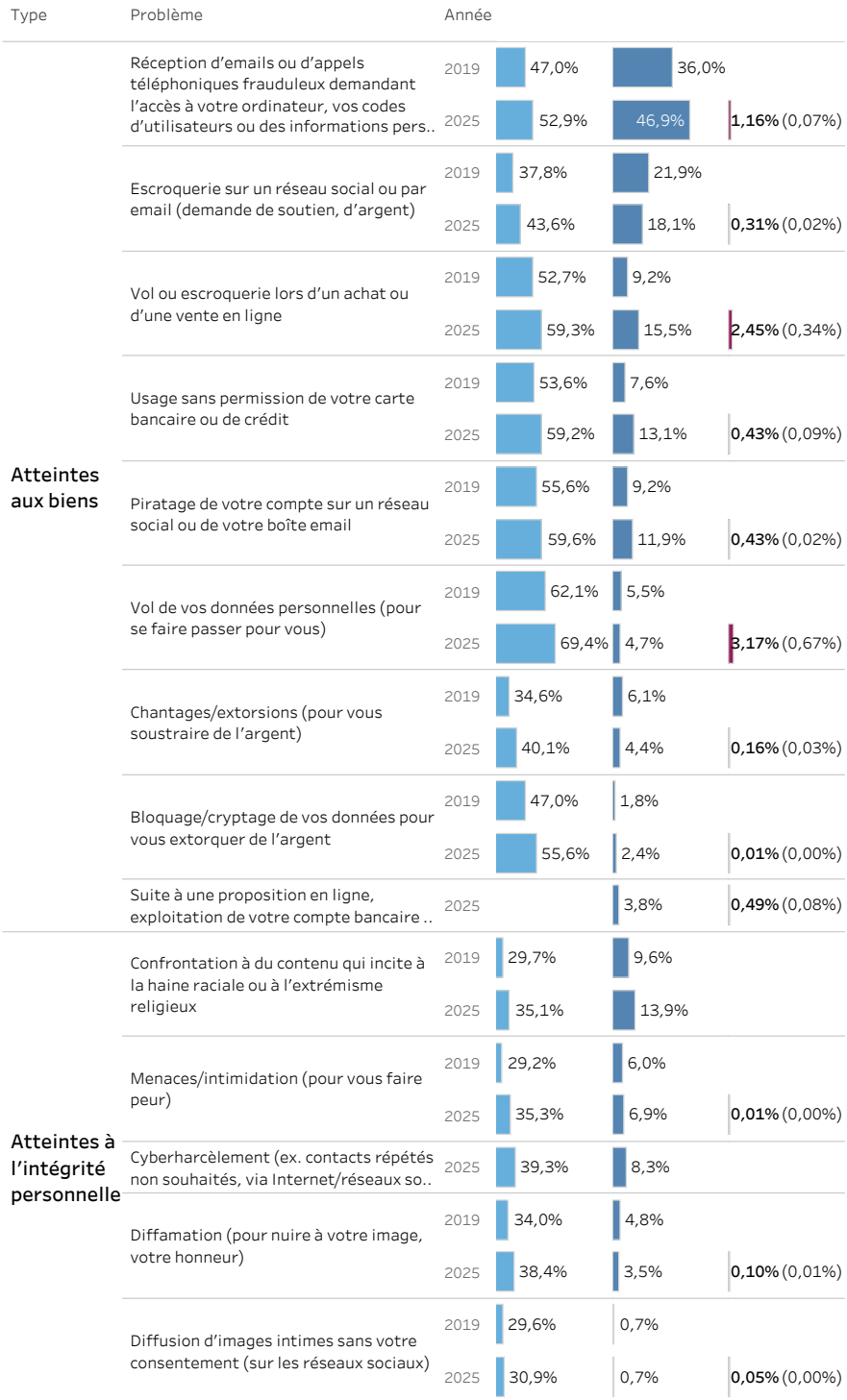


Figure 12 Comparaison du sentiment d'insécurité, de la victimisation et des affaires policières sur 12 mois avec (en gras) et sans taux de reportabilité.

entre 1-9% selon le type de problème). Les taux de cambriolages et de vol à l'astuce/escroquerie ont notamment des taux comparables aux escroqueries dans le e-commerce et à l'usage sans permission de cartes bancaires.

S'agissant de l'évolution entre 2019 et 2025 dans le canton de Neuchâtel, une augmentation statistiquement significative du sentiment d'insécurité est observée pour la quasi-totalité des types de problèmes en ligne étudiés. La seule exception concerne les confrontations à des

contenus incitant à la haine raciale ou à l'extrémisme religieux, pour lesquelles aucune évolution significative n'est mise en évidence. Globalement, **le sentiment d'insécurité sur Internet progresse en moyenne de 4,9 points de pourcentage sur la période**, la majorité des problématiques enregistrant une hausse comprise entre 4 et 6 points de pourcentage. Une augmentation particulièrement marquée est relevée pour le blocage ou le cryptage des données à des fins d'extorsion, dont le sentiment d'insécurité passe de 47% en 2019 à 56% en 2025, ce qui correspond à une augmentation relative de 19%.

Les **taux de victimisation sur Internet augmentent également entre 2019 et 2025**, mais dans une moindre mesure. La différence moyenne s'élève à 2,5 points de pourcentage pour les atteintes aux biens. Parmi les hausses les plus notables figurent la réception d'e-mails ou d'appels téléphoniques

frauduleux (10,9 points de pourcentage de différence, ce qui correspond à une augmentation relative de 31%), les vols et escroqueries lors d'achats ou de ventes en ligne (6,3 points de pourcentage, ce qui correspond à une augmentation relative de 68%), ainsi que l'utilisation frauduleuse de cartes bancaires (5,5 points de pourcentage, ce qui correspond à une augmentation relative de 72%). À l'inverse, une diminution de 3,8 points de pourcentage est observée pour les escroqueries sur les réseaux sociaux ou par e-mail, ce qui correspond à une diminution relative de 17%.

S'agissant des atteintes à l'intégrité personnelle, l'évolution la plus marquante concerne la confrontation à des contenus incitant à la haine ou à l'extrémisme religieux, avec une augmentation de 4,3 points de pourcentage, soit une augmentation relative de 45%.

7 Perception des services de la police neuchâteloise

Cette partie du sondage porte sur l'évaluation de la satisfaction et la confiance envers la police neuchâteloise, ainsi qu'aux attentes générales de la population en termes d'accessibilité, visibilité et présence.

De manière générale, les recherches réalisées en Suisse ont montré que l'image publique de la police est très positive. Les corps de police travaillant dans les centres urbains sont parfois soumis à des critiques plus marquées que ceux opérant dans les zones rurales. Un sentiment d'insécurité et une perception des phénomènes d'incivilité plus marqués dans les quartiers des espaces urbains peuvent notamment expliquer des attentes plus élevées. Les personnes ayant subi des expériences de victimisation antérieure ont également tendance à déclarer une insatisfaction plus élevée vis-à-vis de la police. Une attention particulière est posée sur les attentes induites par la criminalité en ligne et la perception de la population sur le rôle de mitigation et de régulation des problèmes par la police. En effet, la question demeure de savoir si la population attend de la police qu'elle prenne en main la problématique de la sécurité sur Internet ou si d'autres acteurs sont envisagés.

7.1 Attentes envers la police

Que le problème survienne dans l'espace physique ou sur Internet, la police constitue l'un des principaux acteurs vers qui la population souhaite pouvoir demander de l'aide en cas de problème (Figure 13). Avec la famille, les ami·e·s et les voisin·e·s, la police fait partie des ressources principales auxquelles les personnes feraient appel pour résoudre un problème d'importance mineure. Pour un crime par Internet, les répondant·e·s se tourneraient majoritairement (82%) vers la police. La différence de gravité entre un problème mineur dans votre quartier et un problème de criminalité par Internet est susceptible d'expliquer l'augmentation. Il est néanmoins intéressant de relever qu'à l'instar du sondage de 2019, la police demeure la ressource principalement identifiée, très largement devant les autres possibilités de réponse proposées.

À noter que si les voisin·e·s semblent être une des principales ressources pour un problème d'importance mineure dans l'espace physique, ils chutent en dernière position pour aider en cas de crime sur Internet. Que cela soit dans l'espace physique ou Internet, le recours aux associations et communautés est globalement faible, bien que potentiellement plus élevé en ligne. Au niveau des

différences générationnelles, les jeunes de 16 à 24 ans solliciteraient principalement la famille et les ami-e-s (85% pour un problème mineur dans l'espace physique et 66% pour un crime sur Internet). Le recours à la police ou aux autorités communales augmente en revanche avec l'âge. A noter que dans le cas d'un problème survenant sur Internet, le recours à un technicien (informaticien ou fournisseur d'accès Internet) augmente avec l'âge, mais davantage de jeunes de 16-24 ans solliciteraient des solutions interactives (Intelligence artificielle et forums de discussion en ligne).

Ces résultats sont similaires à ceux qui avaient été obtenus lors de la précédente étude dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti et al., 2019).

			♂	♀
Pour un problème d'importance mineure dans votre quartier/village (p.ex. un conflit de voisinage), que vous n'arrivez pas à résoudre seul-e	Police	55%	57%	54%
	Famille, ami-e-s	60%	53%	66%
	Voisin-e-s, colocataires	57%	57%	58%
	Autorités communales	36%	39%	34%
	Intelligence artificielle (p. ex. ChatGPT, Copilot)	7%	8%	6%
	Assistant-e-s et services sociaux	7%	7%	7%
	Associations/communautés (culturelles, religieuses, etc.)	5%	5%	6%
	Services de sécurité privé	5%	5%	5%
Et pour un problème de criminalité par Internet que vous n'arrivez pas à résoudre seul-e	Police	82%	82%	82%
	Famille, ami-e-s	41%	34%	48%
	Plateforme d'informations/signalements en ligne	38%	40%	37%
	Informaticien-ne	35%	35%	35%
	Fournisseur d'accès Internet	22%	26%	18%
	Associations de protection des consommateurs	18%	17%	18%
	Voisin-e-s, colocataires	6%	6%	6%
	Intelligence artificielle (p. ex. ChatGPT, Copilot)	10%	11%	8%

Figure 13 Comparaison des types d'acteurs sollicités en cas de problème.

7.2 Contacts avec la police

Pour atteindre la police dans des situations non urgentes, les moyens de contact préférés par la population semblent peu impactés par les transformations numériques de la société.

En effet, 58% des sondé-e-s disent préférer utiliser le téléphone, 38% se déplacer à un poste fixe, 35% parler directement à un-e policier-e dans la rue et 16% contacter un-e policier-e de leur entourage. La préférence pour les appels téléphoniques et le déplacement à un poste augmente avec l'âge dès 25 ans (passant respectivement de 50 à 67% et de 32 à 42%).

Parmi les personnes préférant se rendre dans un poste de police, une large majorité souligne l'importance de pouvoir s'y présenter spontanément (88%), de disposer d'un poste situé dans leur localité (84%), ainsi que de bénéficier de bonnes conditions d'accessibilité (mobilité réduite, transports publics, parking) et des horaires étendus (79% et 72% respectivement).

Seuls 27% des répondant-e-s préféreraient envoyer un e-mail ou un courrier, 25% remplir un formulaire en ligne sur une plateforme de signalement, 5% utiliser une application géolocalisée et uniquement 3% prendre contact sur les réseaux sociaux ou demander à un chatbot. Pour les moyens de contact par

Internet, les différences sont légèrement plus marquées avec l'âge. 7% des personnes de 16-39 ans seraient prêtes à un contact par les réseaux sociaux et 6% à adresser leurs questions à un chatbot. Le taux diminue très brusquement entre 1 et 20% dès 40 ans.

Ces résultats sont similaires à ceux qui avaient été obtenus lors de la précédente étude dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti et al., 2019).

7.3 Satisfaction du travail policier

L'évaluation de la satisfaction policière a été réalisée en distinguant l'ensemble des répondant-e-s, ainsi que les personnes ayant signalé avoir eu au moins un contact avec la police au cours des 12 derniers mois, soit 29% de l'échantillon total (Figure 14). Aucune différence n'est observée entre les zones rurales et urbaines.

Tant globalement que spécifiquement aux problèmes de leur quartier/village, respectivement 13% et 15% des sondé-e-s ayant eu des contacts avec la police au cours des 12 derniers mois se déclarent insatisfait-e-s du travail policier. En matière de résolution de problèmes sur Internet, le taux s'élève à 32%.

Si 6% des non-victimes expriment une insatisfaction du travail policier, 9% des victimes d'une infraction

En général, êtes-vous satisfait·e du travail de la police neuchâteloise ?

L'avis des habitant·e·s du canton a été demandé pour plusieurs affirmations en fin de sondage :

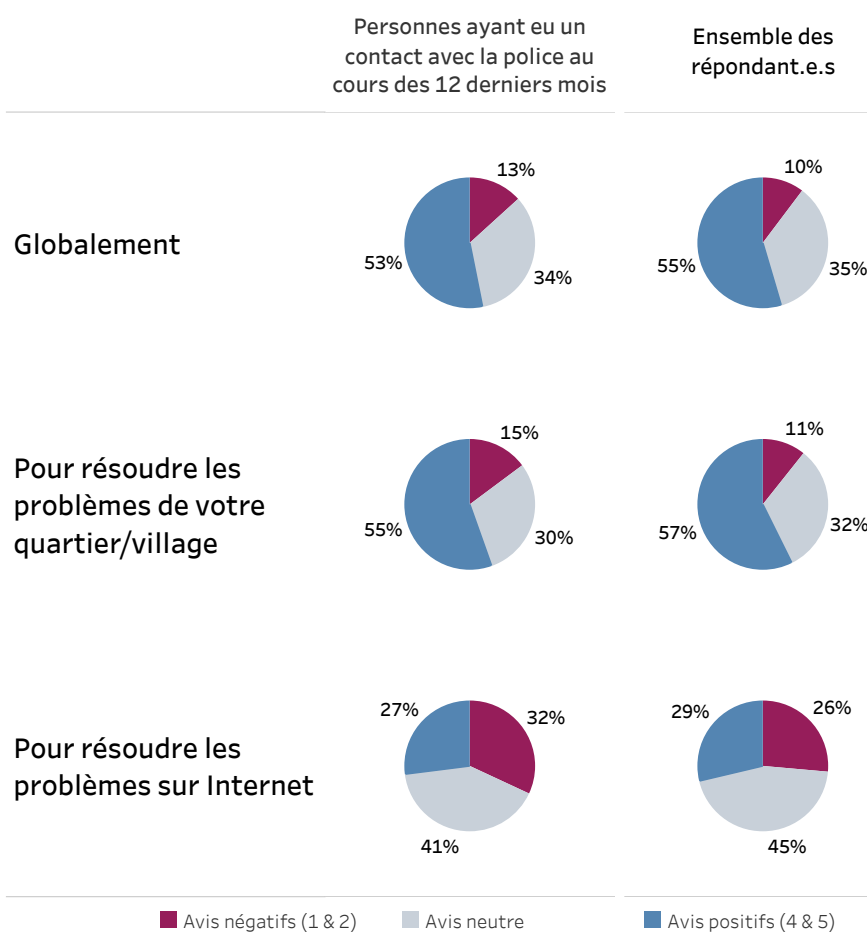


Figure 14 Satisfaction du travail de la police neuchâteloise.

Réponses de 1 - Pas du tout satisfait·e à 5 - Tout à fait satisfait·e.

contre le patrimoine se disent insatisfaites du travail policier. Le taux d'insatisfaction est plus marqué (27% ±9) pour les victimes de violences physiques. 39% des victimes d'une infraction en ligne se disent insatisfaites du travail policier pour résoudre les problèmes sur Internet, mais globalement insatisfaites de la police à 16%.

Ainsi les niveaux de satisfaction sont globalement élevés : 53% d'avis positifs sur le travail global de la police et 34% d'avis neutres, ainsi que 55% d'avis positifs sur la résolution de problèmes dans les quartiers/villages et 30% d'avis neutres. Le niveau de satisfaction est deux fois plus bas en matière de résolution de problèmes sur Internet avec 27% d'avis positifs et 41% d'avis neutres. Il faut relever que le niveau de satisfaction varie en fonction de l'âge, passant de 37% (±14) chez les 16-24 ans à 57% (±8) chez les plus de 65 ans pour la résolution de problèmes dans les quartiers/villages, et passant de 21% (±12) chez les 16-24 ans à 29% (±8) chez les plus de 65 ans pour la résolution de problèmes sur Internet.

- 79% des répondant·e·s sont d'accord avec l'affirmation « La police écoute les préoccupations de la population »,
- 83% sont d'accord avec l'affirmation « La police sait comment résoudre les problèmes des citoyen·ne·s »,
- 91% sont d'accord avec l'affirmation « Je peux compter sur la police en cas d'urgence », et finalement
- 85% sont d'accord avec l'affirmation « Je me sens en sécurité dans le canton de Neuchâtel ».

Finalement, les résultats montrent une très haute satisfaction de l'échantillon vis-à-vis de la qualité de vie dans son quartier/village (92%).

En comparaison des résultats de la précédente étude dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti et al., 2019), le niveau de satisfaction des sondé·e·s ayant eu des contacts avec la police au cours des 12 derniers mois a légèrement diminué d'environ 5 points de

pourcentage pour la résolution de problèmes dans les quartiers/villages ainsi que pour la résolution de problèmes sur Internet. En revanche le niveau d'insatisfaction concernant le traitement des problèmes dans l'espace numérique est passé de 22% à 32% entre 2019 et 2025, ce qui correspond à une augmentation relative de 45%.

7.4 Confiance en la police

Globalement, les données révèlent un niveau de confiance élevé en la police. Une différence nette existe néanmoins entre la confiance accordée pour résoudre des problèmes dans le quartier/village de résidence (72%) et pour résoudre de problèmes sur Internet (42%). Seuls 13% des personnes ayant eu un contact avec la police semblent ne plus avoir confiance, mais leur proportion est de près d'un tiers lorsqu'il s'agit de la criminalité sur Internet (Figure 15).

En ce qui concerne le genre, il n'y a pas de différence significative entre le niveau de confiance globale et la résolution des problèmes dans le quartier/village. En

En général, avez-vous confiance en la police ?

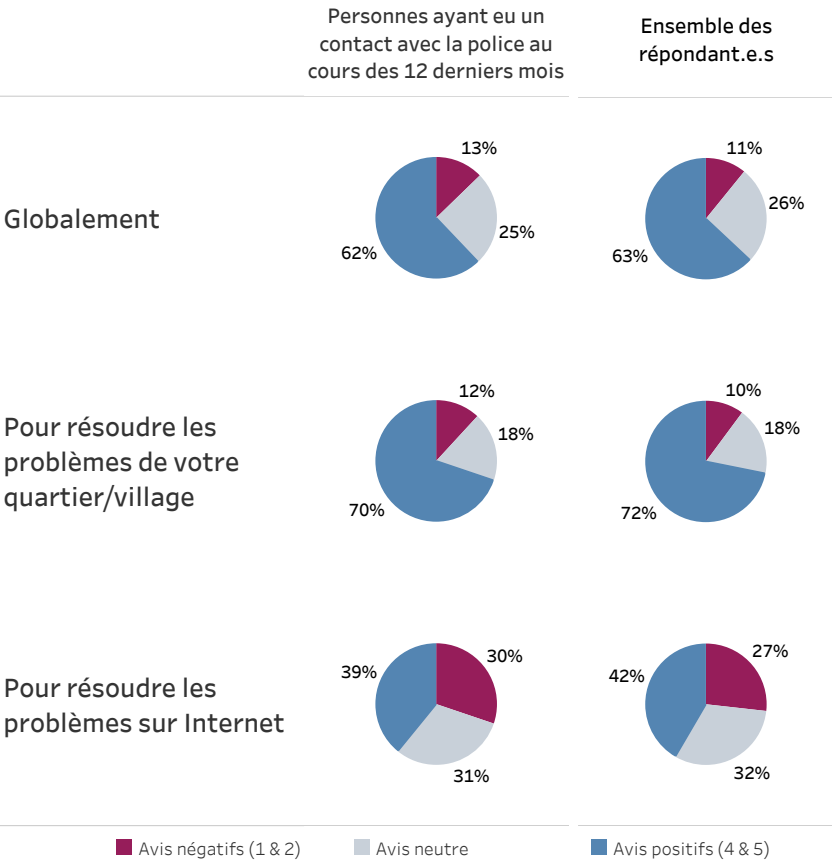


Figure 15 Confiance en la police neuchâteloise.

Réponses de 1 - Pas du tout confiant.e à 5 - Tout à fait confiant.e.

revanche 45% des femmes indiquent avoir confiance en la police pour résoudre un problème sur Internet contre 38% des hommes. Globalement, la confiance envers la police augmente avec l'âge. Aucune différence n'est observée entre les zones rurales et urbaines.

En comparaison avec les résultats de la précédente étude dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti et al., 2019), le niveau de confiance a légèrement diminué de 3 points de pourcentage pour la résolution de problèmes sur Internet et les personnes qui semblent ne plus avoir confiance sont passées de 22% en 2019 à 27% en 2025.

7.5 Présence et visibilité policière

Plus de la moitié des répondant.e.s considère que la présence policière est suffisante dans la majorité des types d'espace (Figure 16). Cette appréciation s'inverse toutefois dans les gares et aux arrêts de bus, où 63% des participant.e-s jugent la présence policière insuffisante (67% des femmes, 59% des hommes). Dans les transports publics, près de la moitié des répondant.e-s (48%) partage cette opinion (51% des femmes, 45% des hommes). Pour l'ensemble des lieux étudiés, très peu de personnes considèrent la présence policière excessive. Les perceptions d'insuffisance sont légèrement plus marquées en milieu urbain : 34% des habitant.e-s y jugent la présence policière insuffisante dans leur quartier, contre 29% en milieu rural. Aucune tendance nette ne se dégage selon l'âge, à l'exception des gares/arrêts de bus : 70% des 16–24 ans y perçoivent une présence policière insuffisante, proportion qui diminue progressivement jusqu'à 52% chez les 65 ans et plus.

Selon vous et pour chacun des lieux décrits, la présence de la police est ?

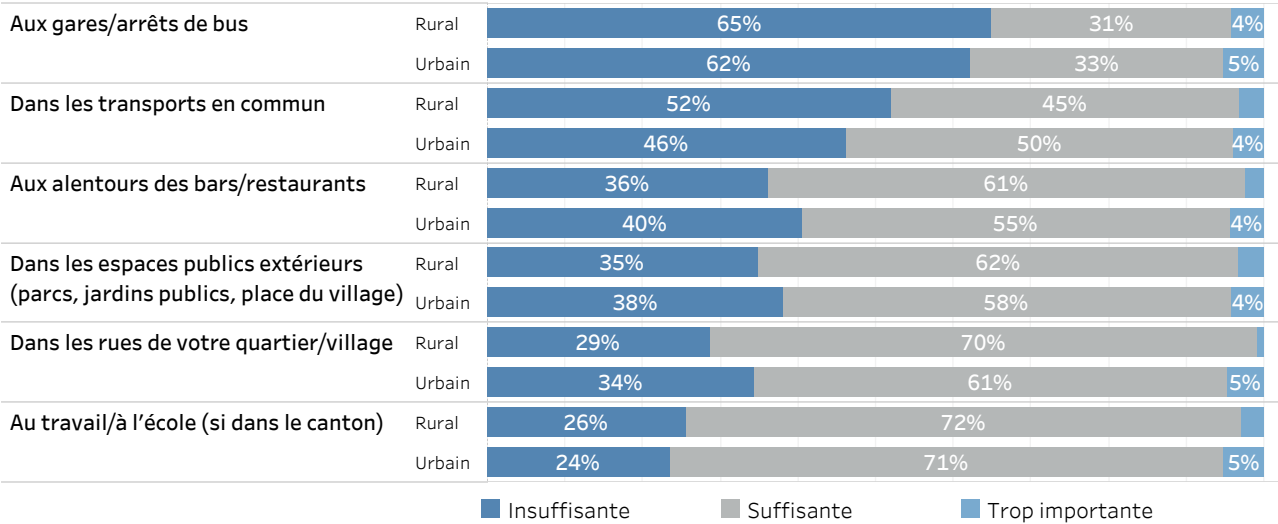


Figure 16 Evaluation de la présence policière en milieu rural et urbain. Les taux excluent les réponses «Sans avis».

La majorité des répondant·e·s (55%) estime que la présence policière est restée stable au cours des cinq dernières années (61% en milieu urbain ; 53% en milieu rural). Parmi les autres opinions, 27% jugent qu'elle a diminué et 18% qu'elle a augmenté. Les 24% de personnes sans avis ont été exclu·e·s des calculs. Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à percevoir une hausse de la présence policière (22% contre 15%). Les jeunes de 16-24 ans font plus souvent ce même constat (26%) que les personnes de 25 ans et plus

(17-19%). À l'inverse, l'idée que la présence policière aurait diminué augmente avec l'âge, passant de 17% chez les 16-24 ans à 33% chez les 65 ans et plus. Les perceptions sont très stables dans le temps. En 2011, 50% des répondant·e·s estimaient qu'elle n'avait pas changé et 14% qu'elle avait diminuée, en 2015 ces mêmes taux étaient respectivement de 57% et 15% (Biberstein et al, 2015). Ces résultats sont également similaires à ceux qui avaient été obtenus lors de la précédente étude dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti et al., 2019).

7.6 Prévention policière

En matière d'exposition aux messages de prévention, près de trois quarts des répondant·e·s (76%) indiquent avoir été exposé·e·s à au moins un message de prévention émanant de la police au cours des 12 derniers mois, tous canaux de diffusion confondus.

Les réseaux sociaux constituent le canal le plus fréquemment cité, avec un peu moins de la moitié des répondant·e·s (44%) déclarant y avoir été exposé·e·s (Figure 17), suivis de la presse écrite (42%) et des médias audiovisuels, tels que la radio et la télévision (41%).

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu ou reçu un message de prévention de la police par l'un des canaux suivants ?

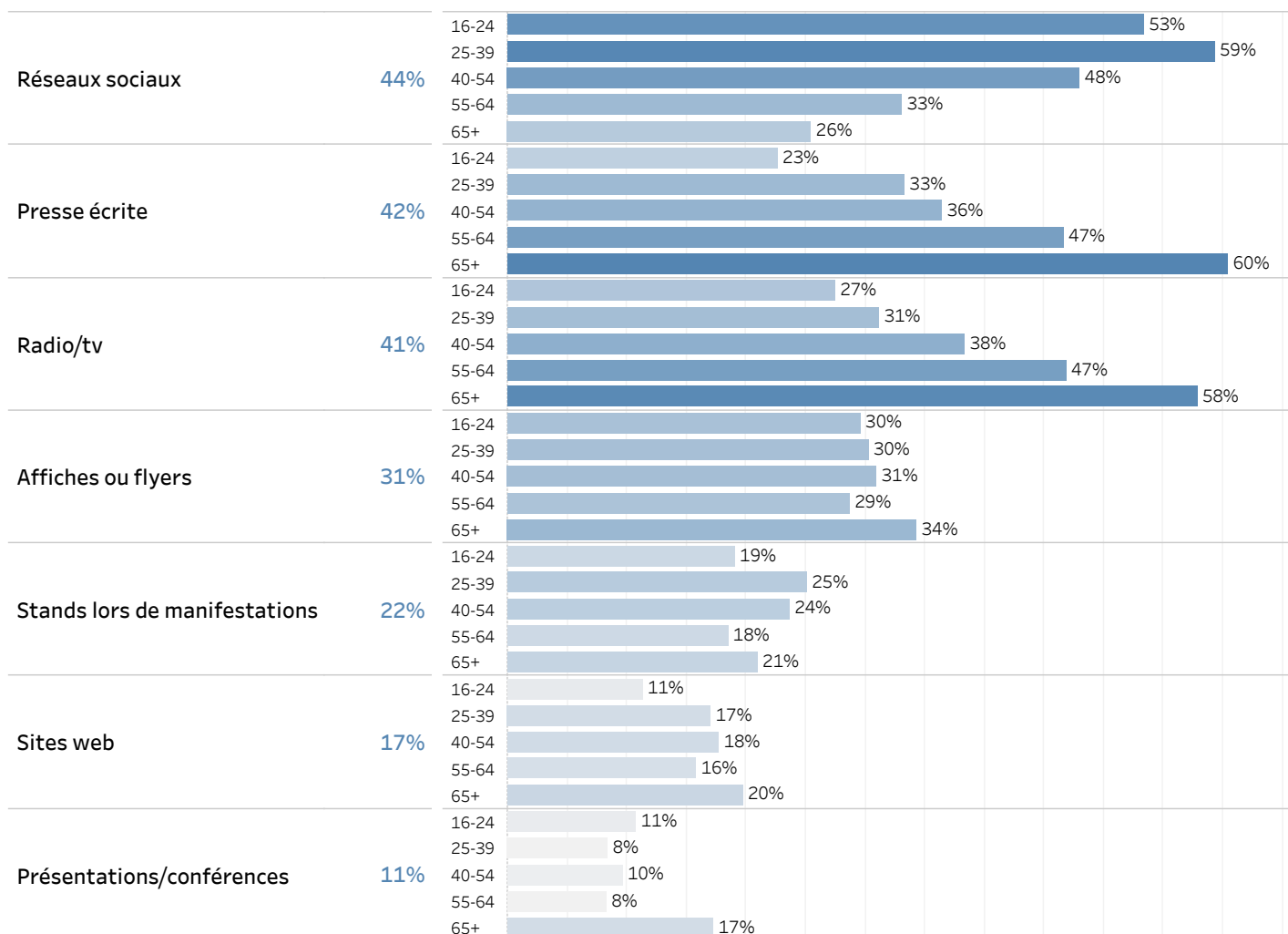


Figure 17 Exposition aux messages de prévention de la police selon l'âge.

L'âge apparaît comme un facteur déterminant s'agissant de l'exposition aux messages de prévention. Ainsi, 56% des personnes de moins de 40 ans indiquent avoir vu un message via les réseaux sociaux, une proportion qui diminue progressivement pour atteindre 26% chez les 65 ans et plus. À l'inverse, l'exposition à travers la presse écrite et la radio/TV augmente avec l'âge, passant respectivement de 23% et 27% chez les 16–24 ans à 60% et 58% chez les 65 ans et plus. Aucune différence significative n'est observée selon le genre ou le type de milieu de résidence.

Plus de la moitié des répondant-e-s exposé-e-s à un message de prévention – et ce pour les 3 canaux principaux – estiment que celui-ci a influencé leur comportement ou celui de leur entourage. De manière générale, cette influence tend à croître avec l'âge, à l'exception des messages diffusés via les réseaux sociaux, qui semblent davantage influencer les comportements des 16–24 ans (62%) que ceux des 65 ans et plus (56%). Par ailleurs, les femmes se montrent légèrement plus réceptives aux messages diffusés par la presse écrite (59%) que les hommes (53%).

7.7 Priorités de la police

Les participant-e-s pouvaient sélectionner jusqu'à cinq priorités. La plus fréquemment retenue est « [Intervenir très vite en cas d'infractions](#) », choisie par 58% des répondant-e-s (Figure 18).

En deuxième position viennent les priorités « [Être visible dans l'espace public](#) » et « [Agir sur les crimes et délits par Internet](#) ». La priorité liée à la visibilité augmente nettement avec l'âge : elle est mentionnée par 44% des 16–24 ans, puis progressivement davantage jusqu'à 61% des 65 ans et plus. L'action contre la criminalité en ligne est, quant à elle, davantage priorisée par les personnes ayant été victimes : 56% des victimes de violences et 57% des victimes de vols/escroqueries en ligne la citent comme prioritaire, contre 47% des non-victimes.

En troisième position, les priorités « [Faire de la prévention auprès des jeunes](#) », et « [Faire de la prévention des crimes et délits](#) » sont sélectionnées par un peu moins de 50% des répondant-e-s.

Bien que peu retenue, la priorité « [Renforcer la prise en charge des conflits au sein des familles](#) » est plus fréquemment citée par les femmes (24%) que par les

hommes (14%). Avec la prévention auprès des jeunes, citée par 52% des femmes et 43% des hommes, elle constitue l'une des rares priorités présentant un déséquilibre de genre significatif. Cette différence peut s'expliquer notamment par une exposition différenciée aux conflits intrafamiliaux et aux enjeux éducatifs.

Finalement, aucune différence n'est observable entre zones rurales ou urbaines du canton.

7.8 Usage des technologies

De manière générale, la population neuchâteloise se montre largement favorable à l'usage par la police de technologies à des fins d'enquête et de surveillance. Une très large majorité des répondant-e-s (88%) se déclare favorable au port de caméras corporelles par les policier-e-s. L'utilisation potentielle de la comparaison de visages recueille également un soutien marqué, tant dans le cadre des enquêtes (88%) que pour la surveillance de l'espace public (65%). De plus, 72% se disent favorables à l'augmentation du nombre de caméras de surveillance dans l'espace public. Une proportion comparable avait été observée dans le Digital Barometer 2024 (Ramp et al., 2024), dans lequel 63% de la population suisse se déclarait favorable à l'utilisation de caméras dans les lieux publics, alors que le recours à la reconnaissance faciale automatique y était plus clairement rejeté (37% d'accord à leur usage).

La possibilité de recours à l'intelligence artificielle est, quant à elle, soutenue par une majorité plus modérée, avec 68% d'avis favorables pour les activités d'enquête et 54% pour la surveillance de l'espace public. L'acceptation de ces technologies tend globalement à augmenter avec l'âge. Ainsi, 49% des 16–24 ans se déclarent favorables à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le cadre des enquêtes, une proportion qui s'élève progressivement pour atteindre 77% chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Une tendance similaire est observée pour l'usage de l'intelligence artificielle à des fins de surveillance de l'espace public, avec des taux d'acceptation passant de 44% chez les 16–24 ans à 60% chez les 65 ans et plus.

Selon vous, dans quels domaines la police devrait-elle axer ses priorités ?

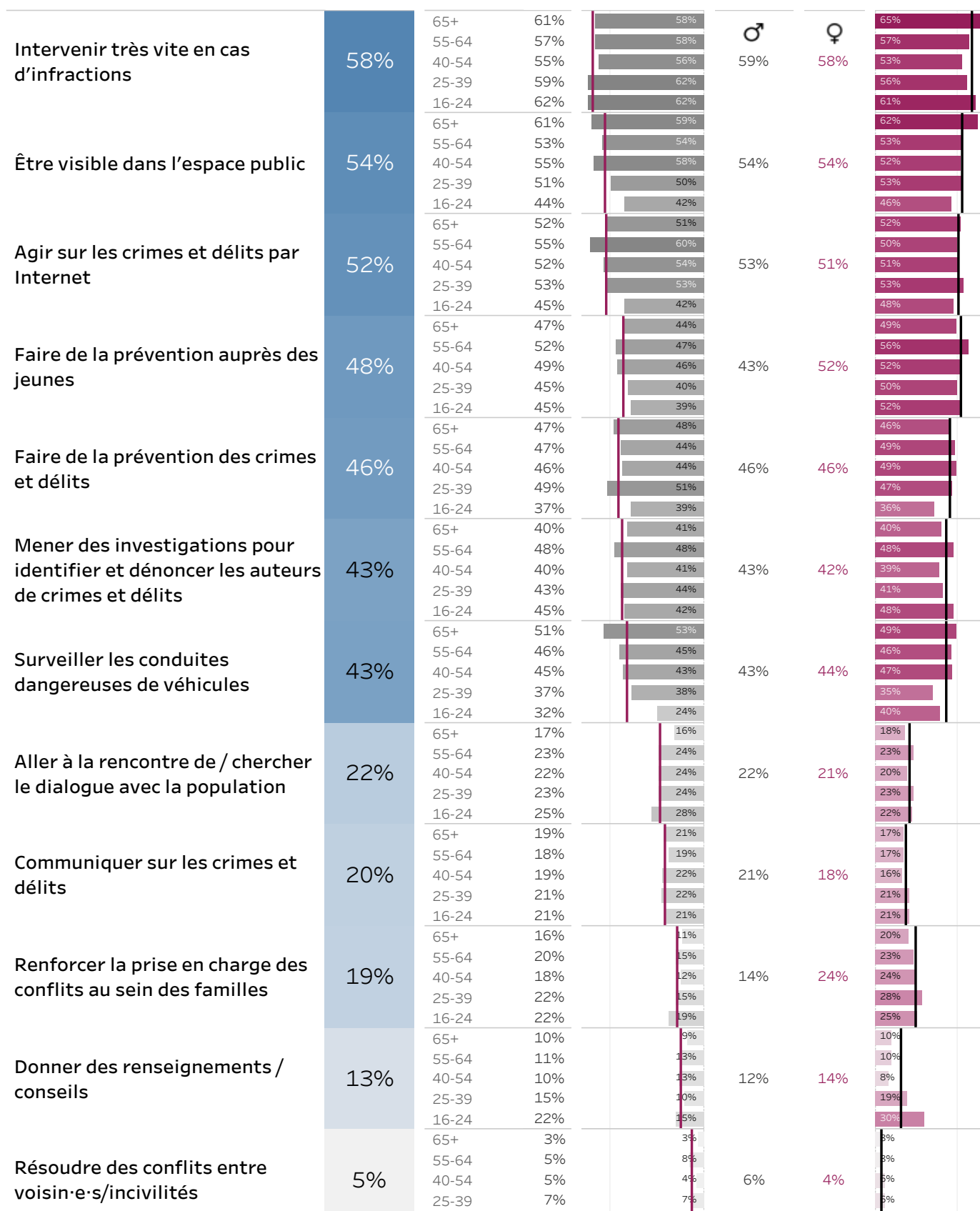


Figure 18 Axes de priorités de la police selon les répondant.e.s en fonction du genre et de l'âge.

8 Conclusions

8.1 Sentiment d'insécurité

Dans l'espace physique, le **sentiment d'insécurité dans le canton de Neuchâtel demeure globalement faible pour la majorité des situations évaluées**. La grande majorité des résident·e·s se déclarent satisfait·e·s de la qualité de vie dans leur quartier ou village (92%) et affirment se sentir en sécurité dans le canton (85%).

Certaines préoccupations subsistent toutefois, voire se sont renforcées depuis 2019. **Dans l'espace physique, la conduite dangereuse des véhicules constitue la principale source d'inquiétude (30%), devant le vol de vélos (29%) et les vols à l'astuce ou les escroqueries (24%)**. Le sentiment d'insécurité est globalement plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural. Des différences générationnelles apparaissent également : les jeunes de 16–24 ans se montrent davantage préoccupé·e·s par les agressions physiques (12%) ou verbales (21%) à caractère sexuel, tandis que les personnes âgées craignent plus fréquemment les vols à la tire ou à l'arraché (16%). Certains espaces publics sont perçus comme particulièrement anxiogènes, surtout à la tombée de la nuit. Les passages souterrains et les gares génèrent le plus d'insécurité, suivis des transports publics, ces craintes étant plus prononcées chez les personnes qui les fréquentent peu ou pas.

Les principaux facteurs influençant négativement le sentiment de sécurité sont les conduites dangereuses des véhicules, le manque d'éclairage, les rues peu fréquentées ainsi que la présence de personnes consommant de l'alcool ou des drogues. Par ailleurs, 60% de la population sondée estime que la situation sécuritaire liée aux centres fédéraux d'asile s'est dégradée au cours des cinq dernières années, en particulier parmi les personnes vivant à proximité ; dans ce contexte, la moitié des répondant·e·s jugent les mesures policières insuffisantes. À l'inverse, de bonnes relations de voisinage, le fait de disposer d'un téléphone mobile, ainsi qu'un éclairage et un entretien adéquats des espaces publics contribuent à renforcer le sentiment de sécurité. Enfin, **la population neuchâteloise se montre globalement favorable au recours à des dispositifs technologiques au sein de la police**, notamment les caméras corporelles et la

comparaison de visages, tandis que l'utilisation de l'intelligence artificielle suscite une adhésion plus mesurée.

De manière générale, **un renversement des inquiétudes est perceptible entre les problèmes de sécurité dans l'espace physique et sur Internet**. Près de six répondant·e·s sur dix déclarent craindre une atteinte à leurs biens sur Internet, que ce soit par l'utilisation frauduleuse de moyens de paiement ou par des escroqueries en ligne, tandis que les craintes liées à l'environnement physique sont environ trois fois moins élevées (21% pour les cambriolages et 24% pour les vols à l'astuce ou les escroqueries). Le sentiment d'insécurité en ligne apparaît particulièrement influencé par une victimisation antérieure, se révèle plus marqué chez les femmes et tend à s'intensifier avec l'âge.

Une **différence nette apparaît dans la perception des niveaux et de l'évolution de la criminalité en fonction de l'espace concerné (physique ou numérique)**. Alors que plus des deux tiers des répondant·e·s estiment que les problèmes de sécurité dans leur quartier ou village sont faibles ou très faibles, près de 60% de la population neuchâteloise jugent les niveaux de criminalité par Internet élevés ou très élevés, soit environ 7,5 fois plus que pour les crimes et délits commis dans l'espace physique (8%). Cette inversion de perception se retrouve également lorsqu'il s'agit d'évaluer leur évolution, la criminalité en ligne étant largement perçue en augmentation. En comparaison avec l'étude menée en 2019 dans le canton de Neuchâtel, la proportion de personnes estimant que les vols et escroqueries sur Internet constituent un problème élevé est passée de 47% à 65% en 2025.

S'agissant de la victimisation, les résultats montrent un écart marqué entre les taux de victimisation mesurés par le sondage et les affaires enregistrées par la police, y compris après correction par les taux de reportabilité. Globalement, une très nette différence se dégage entre la criminalité dans l'espace physique et les crimes en ligne qui demeurent peu reportés (entre 10 et 15%). A noter que les taux de reportabilité mesurés sont tout à fait comparables aux précédentes études suisses et européennes. **Les violences domestiques constituent une exception, avec des niveaux de victimisation autoreportés analogues aux données policières**, possiblement en lien avec une meilleure identification institutionnelle, une priorisation

policière accrue ou la victimisation multiple. Plus largement, les écarts entre sentiment d'insécurité et victimisation varient selon la gravité des problèmes : les incivilités génèrent des niveaux d'insécurité inférieurs aux taux de victimisation indiqués, tandis que les délits contre le patrimoine, les violences, en particulier sexuelles, et la circulation routière suscitent des craintes supérieures aux niveaux de victimisation déclarés.

La comparaison entre insécurité perçue et victimisation dans l'espace numérique révèle des écarts encore plus prononcés, **les taux de victimisation demeurant nettement inférieurs aux niveaux d'inquiétude exprimés**. Si la comparaison entre criminalité numérique et physique reste délicate selon les types de problèmes, une tendance générale se dégage : les taux de victimisation liés aux atteintes aux biens sont d'ampleur comparable dans les deux espaces.

Entre 2019 et 2025, le **sentiment d'insécurité a augmenté de manière statistiquement significative pour la quasi-totalité des problématiques dans l'espace physique** (4,1 points de pourcentage en moyenne), avec une progression particulièrement marquée pour les vols à l'astuce et les escroqueries, tandis que les taux de victimisation sont restés globalement stables sur la période. **Dans l'espace numérique, le sentiment d'insécurité progresse davantage encore** (4,9 points de pourcentage en moyenne), notamment en lien avec les phénomènes d'extorsion par blocage ou cryptage de données, alors que la victimisation n'augmente que plus modérément (2,5 points de pourcentage pour les atteintes aux biens), malgré des hausses notables pour certaines formes de fraude, en particulier les escroqueries liées aux achats et ventes en ligne (+6,3 points de pourcentage).

8.2 Perception des services de la police neuchâteloise

Que le problème survienne dans l'espace physique ou sur Internet, **la police constitue l'un des principaux acteurs vers qui la population souhaite pouvoir demander de l'aide en cas de problème**. Les moyens de contact préférés par la population semblent peu impactés par les transformations numériques de la société. Environ un quart des répondant·e·s pourraient néanmoins envisager l'usage d'une plateforme en ligne ou l'e-mail pour des situations non urgentes.

L'image de la police est très positive. En effet, neuf personnes sur dix environ affirment se sentir en sécurité dans le canton et considèrent pouvoir compter sur la police en cas d'urgence. Parmi, les personnes ayant eu contact avec la police au cours des douze derniers mois, seuls 13% se disent insatisfaites. Un niveau de confiance élevé en la police est également observé. Une différence nette existe néanmoins entre la confiance accordée pour résoudre des problèmes dans le quartier/village de résidence (72%) et pour résoudre de problèmes sur Internet (42%).

Comparativement à 2019, une légère diminution de la satisfaction et de la confiance est observée, particulièrement en lien avec l'espace numérique : l'insatisfaction concernant la gestion des problèmes sur Internet progresse de 22% à 32% en 2025, tandis que la proportion de personnes déclarant ne pas avoir confiance en la police pour traiter un tel problème passe de 22% à 27%.

S'agissant de la présence policière, plus de la moitié des répondant·e·s la jugent suffisante dans la majorité des espaces. La proportion s'inverse pour les gares/arrêts de bus, lieux où la présence policière est estimée insuffisante par 63% des répondant·e·s (67% des femmes et 59% des hommes). Pour tous les types de lieux, une part très faible des sondé·e·s estime que la présence policière est trop importante.

8.3 Priorités futures

La priorité « [Intervenir très vite en cas d'infractions](#) » est retenue le plus fréquemment (par 62% des répondant·e·s). Cette attente est particulièrement marquée chez les personnes de plus de 40 ans, sans différence notable entre zones urbaines et rurales.

En deuxième position viennent les priorités « [Être visible dans l'espace public](#) » et « [Agir sur les crimes et délits par Internet](#) ».

En troisième position, les priorités « [Faire de la prévention auprès des jeunes](#) », et « [Faire de la prévention auprès des crimes et délits](#) ». L'exposition aux messages de prévention se fait principalement par les réseaux sociaux, la presse écrite et la radio/TV, avec des différences générationnelles marquées : les 16-39 ans sont davantage touché·e·s par les réseaux sociaux, tandis que les autres classes d'âges le sont par les médias traditionnels. Plus de la moitié des

personnes exposées estiment par ailleurs que ces messages influencent leurs comportements.

Finalement, 43% des sondé-e-s ont sélectionné les priorités « [Mener des investigations pour identifier et dénoncer les auteurs de crimes et délits](#) » et « [Surveiller les conduites dangereuses de véhicules](#) ». Ce dernier thème constitue à la fois le problème le plus fréquemment craint dans le quartier/village (30%) et celui qui impacte le plus négativement le sentiment de sécurité (43%), ce qui en fait la principale source d'insécurité exprimée par la population.

8.4 Enseignements et perspectives d'action

Le diagnostic met en lumière des écarts entre les préoccupations exprimées par la population et l'exposition effective à certains risques, ainsi qu'entre l'ampleur perçue de certaines menaces et leur fréquence observée. Ces décalages rappellent que la sécurité est appréhendée à partir de points de vue situés et nécessairement partiels, qui structurent la manière dont les situations sont perçues, interprétées et vécues au quotidien. Ils constituent ainsi un enjeu central pour l'action publique, en raison de leur influence sur les attentes à l'égard des politiques de sécurité.

Les perspectives d'action proposées se concentrent sur les problématiques prioritaires, tout en évitant les effets contre-productifs d'une perception excessive des risques. Les axes présentés privilégient ainsi des interventions ciblées, proportionnées et fondées sur les usages, combinant prévention, communication, aménagements et lisibilité de l'action publique. Ils visent à renforcer à la fois l'efficacité des réponses apportées et leur appropriation par la population, dans une logique de co-construction de la sécurité entre institutions et citoyen-ne-s.

AXE 1 – APPRÉHENDER LES ENJEUX LIÉS À LA CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE

La criminalité numérique constitue le principal domaine d'inquiétude de la population neuchâteloise, alors même que les taux de signalement demeurent faibles. Ce décalage souligne l'intérêt de clarifier et renforcer la lisibilité de la réponse institutionnelle, par exemple, en améliorant la visibilité des mesures et recommandations existantes, les possibilités de signalement et la communication sur les suites possibles d'une plainte. Les résultats du diagnostic

appellent une attention particulière sur les escroqueries en ligne, à l'usage frauduleux de moyens de paiement et aux atteintes à l'intégrité personnelle sur Internet, en tenant compte de la diversité des publics et de leurs vulnérabilités spécifiques. Dans cette perspective, des stratégies de perturbation des crimes en ligne apparaissent comme une piste pertinente à explorer, notamment par des actions de prévention situationnelle numérique, de sensibilisation ciblée et de coopération avec les partenaires publics et privés concernés.

AXE 2 – FAVORISER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET L'APPROPRIATION DES RÈGLES

Les conduites dangereuses de véhicules représentent la première source d'insécurité perçue et le facteur ayant l'impact le plus négatif sur le sentiment de sécurité dans les quartiers. Les résultats soulignent l'importance de maintenir et adapter des actions ciblées en matière de prévention, de contrôles visibles et de communication, en particulier dans les zones urbaines et résidentielles sensibles. L'enjeu consiste à privilégier des leviers agissant sur les comportements à risque, dans une logique de dissuasion et de réduction durable de l'insécurité ressentie. Des approches combinant des aménagements de modération du trafic (zones de vitesses adaptées, dispositifs de ralentissement) avec des messages de communication ciblés sur la légitimité des règles et des comportements attendus tendent à être mieux acceptées par les usager-e-s et à favoriser des changements de conduites plus durables.

AXE 3 – APAISER L'INSÉCURITÉ DANS LES LIEUX PERÇUS COMME ANXIOGÈNES

Les gares, passages souterrains et transports publics sont identifiés comme les espaces les plus anxiogènes, en particulier à la tombée de la nuit. Les résultats soulignent l'intérêt de mettre en œuvre des interventions ciblées et coordonnées, combinant présence visible et rassurante, aménagement de l'espace public (éclairage, entretien) et collaboration avec les partenaires concernés, notamment les communes et les transports publics. L'enjeu consiste à intervenir de manière ajustée aux usages et favoriser l'appropriation sociale des lieux par la qualité de service, sans recourir à une augmentation généralisée de la présence policière. Cette dernière pouvant pour certain-e-s être perçue comme un signal de danger.

AXE 4 – DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION DIFFÉRENCIÉE ET FONDÉE SUR LES USAGES

Les messages de prévention touchent une large part de la population et influencent les comportements, mais leur efficacité varie selon l'âge et les canaux utilisés. Les résultats mettent en évidence l'intérêt d'une prévention différenciée, en adaptant les contenus et les supports aux publics ciblés. Les réseaux sociaux apparaissent comme un levier particulièrement pertinent pour les jeunes adultes, tandis que les médias traditionnels demeurent essentiels pour les autres tranches d'âge. La communication de prévention gagnerait en efficacité lorsqu'elle est co-construite avec les publics ciblés, diffusée via des canaux perçus comme crédibles et adaptée aux réalités des différents usages, favorisant ainsi l'appropriation et l'impact des messages. Les efforts de prévention gagneraient à se concentrer prioritairement sur la criminalité numérique, les escroqueries et les comportements à risque dans l'espace public.

AXE 5 – FACILITER LE SIGNALEMENT DES INFRACTIONS

Les faibles taux de reportabilité, notamment pour les infractions numériques et certaines formes de violences, soulignent la nécessité de faciliter l'accès et l'usage des dispositifs de signalement. Une communication claire sur l'utilité du signalement, les étapes de la procédure, et les suites possibles pourrait contribuer à lever les freins identifiés. Une attention particulière devrait être accordée aux situations de violences, notamment domestiques, où les obstacles au signalement sont souvent d'ordre émotionnel ou relationnel.

9 Références

- Aebi, M.F., Linde, A., Van Dijk, J., & Mayhew, P. (2010). *Final report on the study on crime victimisation*. Tilburg: International victimology institute Tilburg.
- Aeschliman, S., & Stathopoulos, A. (2025). Trade-offs in transit public safety interventions: Balancing enforcement and service quality improvements. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 199, 104584. <https://doi.org/10.1016/j.tra.2025.104584>.
- Biberstein, L., Killias, M., Walser, S., Iadanza, S., & Pfammatter, A. (2015). *Sondage au sujet des expériences et opinions sur la criminalité dans le canton de Neuchâtel*. Analyses dans le cadre du sondage national de sécurité 2015.
- Biberstein, L., Killias, M., Walser, S., Iadanza, S., & Pfammatter, A. (2016). *Sondage au sujet des expériences et opinions sur la criminalité en Suisse*.
- Caneppele S., Milani R., Burkhardt C. & Aebi M.F. (2019a). *La sicurezza a Lugano nel 2019. 1. Qualità della vita, percezione della sicurezza e rapporto dei cittadini con la Polizia Città di Lugano*, UNILCRIM1 (1).
- Caneppele S., Milani R., Burkhardt C. & Aebi M.F. (2019b). *La sicurezza a Lugano nel 2019. 3. Statistiche di polizia e statistiche di vittimizzazione*, UNILCRIM1 (3).
- Caneppele S., Milani R., Burkhardt C. & Aebi M.F. (2019c). *La sicurezza a Lugano nel 2019: Sintesi dei risultati*. Serie UNILCRIM1 (6).
- European Commission. (2020). *Europeans' attitudes towards cyber security* [Special Eurobarometer 499-Wave EB92.2-TNS opinion & social].
- Gerber, M. M., Hirtenlehner, H., & Jackson, J. M. (2010). Insecurities about crime in Germany, Austria and Switzerland: A review of research findings.
- Giddens, A. (1990). *The consequences of modernity* Stanford: Stanford University Press. Giroux HA, 1991. *Border Pedagogy and the Politics of Postmodernism*, *Social Text*28(A), 51.
- Gilchrist, E., Bannister, J., Ditton, J., & Farrall, S. (1998). WOMEN AND THE 'FEAR OF CRIME' Challenging the Accepted Stereotype. *The British Journal of Criminology*, 38(2), 283–298.
- Junger, M. (1987). Women's experiences of sexual harassment: Some implications for their fear of crime. *The British Journal of Criminology*, 27(4), 358–383.
- Killias, M. (1990). Vulnerability: Towards a better understanding of a key variable in the genesis of fear of crime. *Violence and Victims*, 5(2), 97.
- Killias, M., & Clerici, C. (2000). Different measures of vulnerability in their relation to different dimensions of fear of crime. *British Journal of Criminology*, 40(3), 437–450.
- Killias, M., Staubli, S., Biberstein, L., Bänziger, M., & Iadanza, S. (2011). *Sondage au sujet des expériences et opinions sur la criminalité en Suisse*. Analyses dans le cadre du sondage national de victimisation 2011. Institut de Criminologie. Universität Zürich.
- Laaksonen, S. (2018). *Survey Methodology and Missing Data. Tools and Techniques for Practitioners*. Springer.
- Margagliotti, G., Borisova, B., Ajil, A., Rossy, Q. (2019). *Mon canton, ma sécurité: sentiment de sécurité physique et numérique et opinions sur la police neuchâteloise*. Ecole des Sciences Criminelles: Lausanne.
- Markwalder, N., Biberstein, L., et Baier, D. (2023). *Opfererfahrungen und sicherheitsbezogene Einschätzungen der Schweizer Bevölkerung. Ergebnisse des Crime Survey 2022*. Institut für Delinquenz und Kriminalprävention. DOI:10.21256/zhaw-28494
- Niklaus, J. (2013). *Sentiment d'insécurité et police de proximité: analyse comparative de trois polices de proximité suisses*. Thèse de doctorat. Université de Lausanne, Faculté de droit et des sciences criminelles.
- Ramp, D., Köng A.-L., Holenstein, M., Angst, L. (2024). *Mobilière # Baromètre Numérique 2024: La voix de la population suisse*. Fondation Risiko-Dialog: Zürich, Suisse. https://www.digitalbarometer.ch/uploads/DigitalBarometer_2024_fr.pdf
- Saris, W. E., & Gallhofer, I. N. (2007). *Design, Evaluation, And Analysis of Questionnaires For Survey Research*. Wiley.
- Skogan, W. G. (1987). The impact of victimization on fear. *Crime & Delinquency*, 33(1), 135–154.
- Stjernborg, V. (2025). Triggers for feelings of insecurity and perceptions of safety in relation to public transport; the experiences of young and active travellers. *Applied Mobilities*, 10(3), 269–289. <https://doi.org/10.1080/23800127.2024.2318095>
- Thévenet, C., Bec-Gerion, A., Carnis, L., Dias, P., Eyssartier, C., et al. (2024). L'acceptabilité des politiques publiques dans les champs de la mobilité et de la sécurité routière : Une analyse de la portée. Dans 6e Rencontres francophones Transport Mobilité.
- Tresch, T. S., Wenger, A., Rosa, S. D., Ferst, T., Giovanoli, M., de Baseggio, E. M., Scurrall, J. V. (2018). *Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend*.
- Wall, D. S. (2024). *Cybercrime: The Transformation of Crime in the Information Age* (2e éd.). Cambridge: Polity.
- Wetzels, P. (1995). *Kriminalität im Leben alter Menschen: Eine altersvergleichende Untersuchung von Opfererfahrungen, persönlichem Sicherheitsgefühl und Kriminalitätsfurcht; Ergebnisse der KFN-Opferbefragung 1992*. Kohlhammer.

10 Annexe 1: méthodologie

10.1 conception du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré à partir de celui utilisé lors de l'étude de 2019 (Margagliotti et al., 2019), afin d'assurer la comparabilité des résultats dans le temps. Son adaptation a été réalisée en collaboration avec la police neuchâteloise lors de séances préparatoires. Il se compose de 24 questions principales, organisées par axes thématiques en lien avec les objectifs de l'étude, complétées par neuf questions générales portant sur les caractéristiques sociodémographiques (genre, âge) et contextuelles des répondant·e·s (composition du ménage, activités routinières, type de quartier, situation socio-économique et niveau de formation). Les analyses relatives au sentiment de sécurité, aux attentes et à la perception des prestations policières ont été menées en fonction de cinq variables traitées séparément : la victimisation, les contacts avec la police, le genre, les tranches d'âge et le type de milieu de résidence (urbain ou rural). Des questions spécifiques sur la victimisation ont ainsi été intégrées au sondage, lequel se clôt par une question ouverte permettant de recueillir des remarques ou suggestions.

La formulation des questions ainsi que les modalités de réponse proposées reposent également sur de précédents sondages de victimisation et de perception de la sécurité réalisés dans le canton de Neuchâtel (Killias et al., 2011 ; Biberstein et al., 2015), ailleurs en Suisse (Biberstein et al., 2016 ; Tresch et al., 2018 ; Caneppele et al., 2019c ; Markwalder et al., 2023) et en Europe afin de réaliser des comparaisons et interpréter les résultats (European Commission, 2020). Un pré-test du questionnaire a été réalisé auprès de 30 personnes, hommes et femmes issus de différentes tranches d'âge, afin d'évaluer le temps de réponse et la compréhension des questions. À l'issue de cette phase, le questionnaire a été relu, ajusté et consolidé par des membres de l'École des sciences criminelles (ESC), d'OutSiders Sàrl, ainsi que par des représentant·e·s de la police neuchâteloise.

Afin de permettre la comparaison des résultats avec le sondage de 2019, les modifications du questionnaire ont été limitées aux adaptations ciblées visant à tenir compte de l'évolution des problèmes

impactant la sécurité, des pratiques institutionnelles et des transformations technologiques récentes. Parmi les principales modifications, le (cyber)harcèlement a été ajouté aux types de problèmes évalués, tant dans l'espace physique que numérique. Il convient toutefois de relever que la définition retenue pour le harcèlement dans l'espace physique était relativement large et a vraisemblablement conduit certain·e·s répondant·e·s à y inclure des situations telles que des contacts téléphoniques à des fins marketing ou d'assurance. Pour cette raison, le harcèlement dans l'espace physique a été écarté de l'analyse de la victimisation, mais conservé dans l'analyse du sentiment d'insécurité, où il demeure pertinent du point de vue de la perception subjective des répondant·e·s. Par ailleurs, plusieurs questions ont été complétées afin d'intégrer explicitement les nouvelles technologies et le recours potentiel à l'intelligence artificielle, notamment en lien avec la reconnaissance faciale, les chatbots, les applications téléphoniques ou d'autres dispositifs numériques.

Le questionnaire a également été affiné afin de mieux distinguer les agressions physiques et verbales au domicile, permettant une mesure plus précise des violences domestiques. Les questions relatives à la victimisation ont été reformulées pour en améliorer la clarté et ont été complétées par des sous-questions portant sur les motifs de non-reportabilité des faits à la police ainsi que sur d'éventuelles situations de discrimination. En revanche, les réponses relatives aux causes de la victimisation ont été écartées de l'analyse, les effectifs observés étant trop faibles pour permettre des analyses robustes et interprétables. En outre, de nouvelles questions ont été introduites afin d'évaluer l'exposition de la population aux messages de prévention diffusés par la police et leur impact perçu. Enfin, le questionnaire intègre désormais un volet spécifique portant sur la situation sécuritaire en lien avec les centres fédéraux d'asile, thème absent de l'édition 2019, mais ayant fait l'objet de débats publics dans le canton.

10.2 Type de sondage et mode de diffusion

Le sondage a été réalisé au moyen d'un questionnaire auto-administré en français, diffusé exclusivement en ligne au moyen du logiciel LimeSurvey. Cette approche s'inscrit dans la continuité de l'étude menée en 2019, lequel avait démontré qu'une enquête entièrement numérique permettait d'obtenir un taux

de participation satisfaisant, tout en garantissant la qualité et la robustesse des données recueillies (Margagliotti et al., 2019).

Une lettre d'invitation expliquant les intentions du sondage, ainsi que les instructions pour le remplir a été envoyée par courrier postal adressé par la Conseillère d'État responsable du Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture. Le sondage lui-même a été mis à disposition sur une plateforme électronique de l'École des sciences criminelles.

Le biais de sélection inhérent à un mode de collecte exclusivement numérique a été discuté lors des séances préparatoires et accepté par le mandant. Si ce type de dispositif peut conduire à une sous-représentation de certains groupes (notamment les personnes âgées, les ménages à faible revenu ou vivant dans des régions plus éloignées), ces limites apparaissent aujourd'hui nettement réduites. En effet, la part des ménages disposant d'un accès à Internet en Suisse a continué d'augmenter depuis 2019 et a été mesuré par l'office de la statistique en 2025 à 98%³. Le choix de ne pas inclure la possibilité de remplir le sondage par écrit a également permis de limiter le temps de traitement des données, ainsi que de réduire les coûts.

10.3 Tirage de l'échantillon et confidentialité

L'ensemble des données statistiques a été fourni par le Service de statistique de l'État de Neuchâtel (STATNE), qui a également procédé au tirage de l'échantillon à partir d'un registre exhaustif de la population, mis à jour en juin 2025. Afin d'assurer la comparabilité avec les enquêtes antérieures, la population cible correspond à l'ensemble des résident.e.s du canton de Neuchâtel âgé.e.s de 16 ans ou plus, soit 151'168 personnes au moment de la collecte. Un échantillonnage probabiliste stratifié a été retenu afin de maximiser la représentativité de l'échantillon, chaque individu de la population disposant d'une probabilité connue et non nulle d'être sélectionné. Douze strates ont été définies sur la base du genre et de six classes d'âge (16–19, 20–39, 40–59, 60–79, 80–99 et 100–119 ans).

Un échantillon minimal (n_{min}) de 2'401 personnes a été déterminée à l'aide de la formule de Cochran afin d'obtenir une marge d'erreur (e) de $\pm 2\%$ pour un niveau de confiance de 95% ($Z = 1,96$). En l'absence

d'estimation préalable fiable de la proportion étudiée, le paramètre p a été fixé à 0.5, correspondant à l'hypothèse la plus conservatrice.

$$n_{min} = \frac{Z^2 \times p \times (1 - p)}{e^2}$$

Si les travaux menés dans les années 2000–2010 indiquaient des taux de réponse généralement plus faibles pour les enquêtes en ligne que pour les dispositifs papier ou mixtes (Saris & Gallhofer, 2007 ; Laaksonen, 2018), le sondage réalisé en 2019 dans le canton de Neuchâtel a néanmoins permis d'atteindre un taux de réponse de 18% sans rappel (Margagliotti et al., 2019). Sur cette base, un échantillon d'environ 14'000 personnes a été constitué, en anticipant un taux de participation comparable.

Le processus de gestion de la confidentialité a été défini ainsi : (1) STATNE est le seul service à disposer de l'identité de la personne répondant et du lien avec le code de participation individuel, (2) l'ESC et OutSiders Sàrl disposent du lien entre le code de participation et les réponses au sondage, (3) STATNE fournit les poids de pondération et les données démographiques des répondant.e.s pour chaque code individuel, (4) l'ESC transmet l'ensemble des données anonymisées au mandant sans le code individuel. Les envois postaux ont été assurés par les services compétents de l'État de Neuchâtel (STATNE et l'Office d'organisation). L'ESC a par ailleurs mis à disposition une adresse électronique et un numéro de téléphone afin de répondre aux questions des participant.e.s.

10.4 Description de l'échantillon

TAUX DE RÉPONSE

Sur les 14'011 personnes tirées aléatoirement dans l'échantillon et ayant reçu un code de participation individuel, 2'491 questionnaires valides ont été complétés. Le taux de réponse s'élève ainsi à 18%, obtenu sans rappel. À titre comparatif, ce taux de participation s'inscrit dans une fourchette jugée satisfaisante au regard d'enquêtes de victimisation récentes menées en Suisse et à l'étranger. Dans l'étude conduite par Niklaus (2013) dans le canton de Neuchâtel en 2011, un sondage en ligne avait permis d'atteindre un taux de réponse de 18,5% après un rappel, avec la possibilité offerte aux personnes âgées de 60 ans et plus de répondre soit par Internet, soit par courrier. Ce résultat avait alors été considéré comme satisfaisant.

Des niveaux comparables, voire supérieurs, sont observés dans d'autres dispositifs méthodologiques. À Lugano, en 2019, une enquête menée auprès des résident·e·s âgé·e·s de 16 à 84 ans sur une période de quatre mois a atteint un taux de réponse global de 53,6%, combinant 10% de réponses en ligne et 43,6% de questionnaires papier (Caneppele et al., 2019c). De même, la dernière enquête nationale de ce type réalisée en Suisse (Markwalder et al., 2023), menée auprès d'une population âgée de 16 à 80 ans sur une durée de trois mois, exclusivement par voie électronique et avec deux rappels, a enregistré un taux de réponse progressif, passant de 14,9% après un mois et un rappel, à 38,2% à l'issue de la collecte et avec un second rappel.

Ces éléments indiquent que, si les taux de réponse des enquêtes auto-administrées en ligne demeurent sensibles aux modalités de diffusion, à la durée de la collecte et aux stratégies de relance, ils tendent globalement à s'améliorer par rapport aux enquêtes antérieures, pour lesquelles des taux inférieurs à 10% étaient fréquemment observés dans plusieurs pays (Aebi et al., 2010). Les résultats du présent sondage confirment ainsi que le recours à un questionnaire en ligne, même sans relance, permet aujourd'hui d'atteindre des niveaux de participation suffisants pour assurer une représentativité statistique adéquate.

Par ailleurs, l'envoi d'un courrier signé par le Conseil d'État a vraisemblablement contribué positivement au taux de réponse. Le lancement du sondage a eu lieu le 18 août 2025, avec un délai de réponse fixé au 21 septembre 2025. Les courriers ont été réceptionnés par les destinataires le 20 août 2025. La dynamique de participation a été rapide : 50% des réponses ont été enregistrées dans les six premiers jours, et 80% dans un délai de deux semaines. Le volume de réponses quotidiennes a ensuite fortement diminué à partir du 19 septembre, passant d'une trentaine à moins de dix réponses par jour. Enfin, la couverture médiatique du sondage est restée relativement limitée. Un communiqué de presse annonçant l'enquête a été publié le 19 août 2025 sur le site Internet de la police neuchâteloise⁴. Celui-ci a été relayé le même jour par plusieurs médias régionaux, à savoir ArcInfo, RTN et La Télé.

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

Les répondant·e·s du sondage sont réparti·e·s sur 11 des 12 strates définies. L'échantillon est ainsi représentatif de 149'655 résident·e·s, soit 99,97% de la population à l'étude. En effet, la strate des 100-119 ans pour les femmes n'est pas représentée, mais elle ne contenait que 11 femmes sondées.

Concernant le genre des répondant·e·s, la répartition est très équilibrée: 51,3% de femmes (12'79) et 48,7% d'hommes (12'12). Le pourcentage est très proche des statistiques de l'échantillon tiré soit: 51,1% de femmes et 48,9% d'hommes. La pyramide des âges des répondant·e·s (Figure 1) est globalement très bonne.

En effet, une sous-représentation des jeunes de 25 à 39 ans et des personnes de plus de 70 ans, ainsi qu'une surreprésentation des 50-69 sont typiquement observées lors des sondages de victimisation en Europe (Rodenas & Doval, 2018). En comparaison des autres sondages, la participation des 16-39 est particulièrement bonne dans l'échantillon.

Les taux de réponse sont légèrement inférieurs dans les villes que dans les autres communes du canton: 588 personnes à Neuchâtel, soit un taux de réponse de 16%, 453 personnes à La Chaux de Fonds, soit un taux de réponse de 15% et 134 personnes au Locle, soit un taux de réponse de 16%. Toutes les communes du canton sont représentées (830 pour les communes du littoral, soit un taux de réponse de 20% et 620 pour les communes des vallées et montagnes, soit un taux de réponse de 18%).

32,6% des répondant·e·s déclarent avoir fréquenté une école professionnelle ou fait un apprentissage, 21,4% une université ou une école polytechnique fédérale, 15% une haute école supérieure, 10,9% le lycée, une maturité gymnasiale ou une école de culture générale, 7,5% une école technique supérieure, 8,6% l'école obligatoire et 1,3% ont déclaré ne pas avoir terminé de formation scolaire ou professionnelle.

34,3% des répondant·e·s déclarent être employé·e·s à temps plein et 18,4% à temps partiel, 6,6% se déclarent indépendant, 3,1% au foyer, 27,6% retraité·e/AVS/AI, 5,9% sont encore en études, et 2,6% sans emploi.

36,9% des répondant.e.s déclarent un revenu total pour leur ménage supérieur à CHF 7'500, 22,6% ont un revenu entre CHF 5'000 et 7000, 16,7% entre CHF 2'500 et 5'000, 4,8% inférieur à CHF 2'500 et 19,1% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

10.5 Analyses

PONDÉRATION

Afin de corriger les écarts entre la population sondée et l'ensemble des répondant.e.s, une pondération a été réalisée sur la base de l'échantillonnage stratifié. La post-stratification permet de limiter certains biais associés à la non-réponse et améliorer l'estimation. La pondération se fonde sur le nombre de personnes ayant rempli le sondage et la taille de la population dans chacune des strates. Ainsi un poids est attribué à chaque personne. Par exemple, dans une strate de 1250 personnes, si 100 d'entre elles ont été tirées au hasard, elles ont chacune un poids de 12.5. Si 8 personnes ont répondu, elles possèdent chacune un poids de $(100/8)*12.5$, soit 156.25. La somme totale des poids correspond ainsi à la taille de la population réelle représentée par l'échantillon. Les taux présentés dans ce rapport sont ainsi pondérés en fonction des différences de représentation des âges, du genre et des régions du canton. Les valeurs absolues présentées correspondent quant à elles aux valeurs brutes non pondérées de l'échantillon. Dans le cas où le nombre de répondant.e.s est faible (indiqué dans chaque cas), il convient de nuancer voire éviter les interprétations.

RÉPONSES MANQUANTES/INVALIDES

Une grande partie des questions contiennent l'option de réponse «Pas concerné.e», «Ne sait pas» ou «Sans avis». Ces réponses ont été traitées différemment en fonction de leur proportion. Si leur nombre est faible, seules les réponses valides ont été prises en compte dans le calcul des pourcentages. Si leur nombre est important, les taux sont présentés et discutés spécifiquement.

VISUALISATION ET COMPARAISONS

L'ensemble des résultats ont été intégrés et représentés avec les logiciels Tableau et Excel afin de réaliser les comparaisons entre les variables d'intérêts. En plus des graphiques, les intervalles de confiance (IC) sont généralement présentés soit sous la forme de « $\pm X\%$ » dans le texte ou par la présentation d'un intervalle «min % - max %». Le niveau de confiance retenu est de 95%. Ainsi, une valeur mesurée de $50\% \pm 2\%$ signifie qu'il y a 95%

de chance de retrouver une valeur entre 48% et 52% si le sondage est reproduit dans les mêmes conditions. Afin d'améliorer la lisibilité du rapport, l'intervalle de confiance n'est pas présenté lorsqu'il est inférieur ou égal à $\pm 2\%$. Tel est le cas également pour les comparaisons entre hommes et femmes où l'intervalle de confiance est inférieur ou égal à $\pm 3\%$.

L'ensemble des analyses ont été réalisées en fonction du genre, des tranches d'âges, du type de milieu (rural/urbain), de la victimisation et des contacts avec la police. Des comparaisons ont été menées avec des études antérieures réalisées dans le canton de Neuchâtel (Killias et al., 2011 ; Biberstein et al., 2015; Margagliotti et al., 2019), dans la ville de Lugano (Caneppele et al., 2019c), au niveau national (Biberstein et al., 2016 ; Tresch et al., 2018; Markwalder et al., 2023) et européen (European Commission, 2020), afin de situer les résultats dans leur contexte.

SIGNIFICATIVITÉ DES DIFFÉRENCES

Des comparaisons de moyennes et de proportions ont été effectuées à l'aide du logiciel Tableau couplé au logiciel R. Lorsqu'un groupe ne se compose que de deux sous-groupes, comme pour le genre (hommes et femmes), les moyennes sont comparées à l'aide du t-test. À l'inverse, lorsqu'un groupe se compose de plusieurs sous-groupes, comme les tranches d'âges (5 dans cette enquête), les comparaisons sont opérées à l'aide du test ANOVA. Les comparaisons de proportions ont été réalisées au moyen du test du chi carré, complété par l'indicateur V de Cramer afin d'estimer l'ampleur de l'association dans les tableaux de contingence. S'agissant des comparaisons longitudinales entre les résultats des sondages de 2019 et 2025, qui reposent sur deux échantillons indépendants, les différences de proportions ont été testées à l'aide du test Z de comparaison de deux proportions. Afin de compléter l'évaluation statistique par une mesure de la taille de l'effet, l'indicateur H de Cohen a été calculé pour chaque comparaison significative. Le seuil de signification choisi est de 5% ou moins (significativité fixée à $p < 0.05$). Seules les différences significatives sont présentées et discutées.

11 Annexe 2: questionnaire

Question 1

Dans le quartier/village où vous habitez, dans quelle mesure craignez-vous les situations suivantes ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Pas du tout inquiet.ète, 2, 3, 4, 5 – Tout à fait inquiet.ète, Pas concerné-e)

Vol ou cambriolage à votre domicile
Vol à la tire/arraché
Vol à l'astuce/escroquerie
Vol dans votre véhicule (porte-monnaie, sac à main, etc.)
Vol de voiture/moto
Vol de votre vélo
Agression physique à la maison (gifles, coups, etc.)
Agression physique à caractère sexuel à la maison (attouchements, viols, etc.)
Agression verbale à la maison (insultes, menaces, etc.)
Agression physique dans la rue (insulte, menaces, etc.)
Agression physique à caractère sexuel dans la rue (attouchements, viols, etc.)
Agression verbale dans la rue (insultes, menaces, etc.)
Agression verbale à caractère sexuel dans la rue (avances, siffllements, etc.)
Harcèlement (contacts répétés non souhaités, à votre domicile, en rue, à l'école/travail, etc.)
Conflit de voisinage/familial
Vandalisme/dommage sur vos biens
Pollution sonore en soirée/la nuit
Conduite dangereuse de véhicules

Question 2

Quant vous êtes seul-e, diriez-vous que vous vous sentez... ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Pas du tout en sécurité, 2, 3, 4, 5 – Tout à fait en sécurité, Pas concerné-e)

Une fois la nuit tombée / En journée

À la maison
Dans les rues de votre quartier/village
Au travail/à l'école (si dans le canton)
Aux alentours des bars/restaurants
Aux gares
Aux passages souterrains
Dans les transports en commun
Dans les espaces publics extérieurs (parcs, jardins publics, place du village)

Question 3

Quelles raisons impactent votre sentiment de sécurité dans votre quartier/village ?

Il n'y a pas de passant.e.s, les rues sont vides
Il y a des gens qui conduisent dangereusement
Il y a des groupes de jeunes
Il y a des gens qui consomment et/ou vendent des drogues
Il y a des gens ivres
Il y a des gens qui demandent l'aumône
Les rues ne sont pas propres (présence de déchets/ordures)
Il y a des graffitis
L'éclairage des rues est faible
Il y a des conflits entre voisin.e.s
Il y a des conflits au sein de mon ménage
J'ai été victime d'un délit
J'ai peur d'être approché.e par des inconnu.e.s
Autre: ...

Question 4

Pour vous sentir en sécurité dans votre quartier/village, comment évaluez-vous l'importance des mesures suivantes ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Pas du tout important, 2, 3, 4, 5 – Tout à fait important)

Dispositifs sécuritaires privés (portes sécurisées, alarmes, etc.)
Dispositifs sécuritaires publics (caméras, etc.)
Passages réguliers de la police
Aménagement de l'espace public (propreté, lumières, etc.)
Présence de médiateurs ou de travailleurs sociaux dans l'espace public
Présence de voisin.e.s
Bonnes relations entre voisin.e.s
Relations avec les fonctionnaires communaux
Avoir un téléphone/smartphone avec soi

Autres éléments et remarques : ...

Question 5

La criminalité par Internet intègre différents types de comportements qui causent des torts. Ils peuvent survenir sur un site web, un réseau social et/ou une application de votre téléphone.

Dans quelle mesure êtes-vous personnellement inquiet-ète d'être victime de l'un des faits suivants ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Pas du tout inquiet-ète, 2, 3, 4, 5 – Tout à fait inquiet-ète, Pas concerné-e)

Usage sans permission de votre carte bancaire ou de crédit
Emails ou d'appels téléphoniques frauduleux demandant l'accès à votre ordinateur, vos codes d'utilisateurs ou des informations personnelles
Vol ou escroquerie lors d'un achat ou d'une vente en ligne
Escroquerie sur un réseau social ou par email (demande de soutien, d'argent)
Vol de vos données personnelles (pour se faire passer pour vous)
Chantages/extorsions (pour vous soustraire de l'argent)
Menaces/intimidation (pour vous faire peur)
Diffamation (pour nuire à votre image, votre honneur)
Confrontation à du discours haineux ou qui incite à la haine/à l'extrémisme
Blocage/cryptage de vos données pour vous extorquer de l'argent
Diffusion d'images intimes sans votre consentement (sur les réseaux sociaux)
Piratage de votre compte sur un réseau social de votre boîte email
Cyberharcèlement (ex. contacts répétés non souhaités, via Internet/réseaux sociaux/téléphone, à l'exclusion des appels commerciaux)

Question 7

Pour un problème d'importance mineure dans votre quartier/village (p. ex. un conflit de voisinage), que vous n'arrivez pas à résoudre seul-e, à qui demanderiez-vous de l'aide ?

Famille, ami.e.s
Voisin.e.s, colocataires
Police
Associations/communautés (culturelles, religieuses, etc.)
Services de sécurité privé
Assistant.e.s et services sociaux
Autorités communales
Intelligence artificielle (p. ex. ChatGPT, Copilot)
Autre: ...

Question 7

Et pour un problème de criminalité par Internet que vous n'arrivez pas à résoudre seul-e, à qui demanderiez-vous de l'aide ?

Famille, ami.e.s
Voisin.e.s, colocataires
Police
Informaticien.ne
Fournisseur d'accès Internet
Associations de protection des consommateurs
Forums de discussion en ligne
Plateforme d'informations/signalements en ligne (p. ex. cyber-crimepolice.ch)
Intelligence artificielle (p. ex. ChatGPT, Copilot)
Autre: ...

Question 8

Comment évaluez-vous le niveau des problèmes de sécurité dans votre quartier/village ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Très bas, 2, 3, 4, 5 – Très élevé, Ne sait pas)

Désordres et incivilités (bruit, vandalisme, déchets, etc.)
Circulation routière (vitesse, bruit, parcage sauvage, etc.)
Vente de drogues dans la rue
Crimes et délits (vol, agression, etc.)

Question 9

Selon vous, comment les problèmes de sécurité ont-ils évolué ces 5 dernières années dans votre quartier/village ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Beaucoup diminué, 2, 3, 4, 5 – Beaucoup augmenté, Ne sait pas)

Désordres et incivilités (bruit, vandalisme, déchets, etc.)
Circulation routière (vitesse, bruit, parcage sauvage, etc.)
Vente de drogues dans la rue
Crimes et délits (vol, agression, etc.)

Question 10

Comment évaluez-vous le niveau de criminalité par Internet ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Très bas, 2, 3, 4, 5 – Très élevé, Ne sait pas)

Vols et escroqueries par Internet
Violences par Internet (harcèlement, chantage, diffamation, etc.)

Question 11

Selon vous, comment les problèmes de criminalité par Internet ont-ils évolué ces 5 dernières années ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Beaucoup diminué, 2, 3, 4, 5 – Beaucoup augmenté, Ne sait pas)

Vols et escroqueries par Internet
Violences par Internet (harcèlement, chantage, diffamation, etc.)

Question 12

Dans le canton de Neuchâtel, au cours des 5 dernières années, c'est-à-dire entre 2020 et 2025, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il été victime de... ?

Modalité de réponse pour chaque type (Oui/Non)

Vol ou cambriolage à votre domicile
Vol à la tire/arraché
Vol à l'astuce/escroquerie
Vol dans votre véhicule (porte-monnaie, sac à main, portable, etc.)
Vol de votre voiture/moto
Vol de votre vélo
Agression physique à la maison (gifles, coups, etc.)
Agression physique à caractère sexuel à la maison (attouchements, viols, etc.)
Agression verbale à la maison (insultes, menaces, etc.)
Agression physique dans la rue (insulte, menaces, etc.)
Agression physique à caractère sexuel dans la rue (attouchements, viols, etc.)
Agression verbale dans la rue (insultes, menaces, etc.)
Agression verbale à caractère sexuel dans la rue (avances, sifflements, etc.)
Harcèlement (contacts répétés non souhaités, par tél., à votre domicile, en rue, etc.)
Conflit de voisinage/familial
Vandalisme/dommage sur vos biens
Pollution sonore en soirée/la nuit
Accident de la circulation

Combien de fois vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il été victime au cours des 12 derniers mois ?

Pour chaque type de problème, si réponse « oui » à la question précédente.

Modalité de réponse pour chaque type (Jamais, Une fois, Deux fois, Trois fois ou plus)

Pensez-vous que pour le dernier incident vous avez été ciblé en raison de l'une de vos caractéristiques personnelles ?

Modalité de réponse pour chaque type (Oui/Non)

Si oui, j'ai été victime à cause de

Ma couleur de peau
Mon origine / ma nationalité / ma langue
Mon sexe
Mon orientation sexuelle / mon identité de genre / mon expression de genre
Mes convictions politiques
Ma religion
Mon handicap ou ma maladie
Mon apparence physique
Mon statut social / de ma situation financière
Ma profession
Mon âge
Autre raison

Avez-vous reporté le(s) cas à la police ?

Modalité de réponse pour chaque type (Oui/Non)

Si non, pourquoi ?

*Je ne savais pas comment et où signaler l'incident.
Je ne voulais pas perdre de temps avec des démarches administratives.
Une autre personne l'a déjà signalé à ma place.
Je pensais que ce n'était pas suffisamment grave.
Je pensais que la police ne pourrait rien faire.
J'avais honte ou je ne voulais pas en parler.
J'avais peur de représailles ou de conséquences négatives.
Je n'ai pas confiance en la police.
J'ai eu une mauvaise expérience précédente avec la police.
Je connaissais l'auteur et je ne voulais pas lui causer de tort
J'ai résolu le problème moi-même ou avec l'aide de mon entourage.
Autre (précisez)*

Question 13

Par Internet, au cours des 5 dernières années, c'est-à-dire entre 2020 et 2025, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il été victime de... ?

Modalité de réponse pour chaque type (Oui/Non)

Usage sans permission de votre carte bancaire ou de crédit
Réception d'emails ou d'appels téléphoniques frauduleux demandant l'accès à votre ordinateur, vos codes d'utilisateurs ou des informations personnelles
Vol ou escroquerie lors d'un achat ou d'une vente en ligne
Escroquerie sur un réseau social ou par email (demande de soutien, d'argent)
Vol de vos données personnelles (pour se faire passer pour vous)
Chantages/extorsions (pour vous soustraire de l'argent)
Menace/intimidation (pour vous faire peur)
Diffamation (pour nuire à votre image, votre honneur)
Confrontation à du contenu qui incite à la haine raciale ou à l'extrémisme religieux
Blocage/cryptage de vos données pour vous extorquer de l'argent
Diffusion d'images intimes sans votre consentement (sur les réseaux sociaux)
Piratage de votre compte sur un réseau social ou de votre boîte email
Cyberharcèlement (ex. contacts répétés non souhaités, via Internet/réseaux sociaux/téléphone, à l'exclusion des appels commerciaux)
Suite à une proposition en ligne, exploitation de votre compte bancaire personnel pour transférer de l'argent pour d'autres personnes, ou réexpédition des colis sans explication claire

Combien de fois vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il été victime au cours des 12 derniers mois ?

Pour chaque type de problème, si réponse « oui » à la question précédente.

Modalité de réponse pour chaque type (Jamais, Une fois, Deux fois, Trois fois ou plus)

Pensez-vous que pour le dernier incident vous avez été ciblé en raison de l'une de vos caractéristiques personnelles ?

Modalité de réponse pour chaque type (Oui/Non)

Si oui, j'ai été victime à cause de

Ma couleur de peau
Mon origine / ma nationalité / ma langue
Mon sexe
Mon orientation sexuelle / mon identité de genre / mon expression de genre
Mes convictions politiques
Ma religion
Mon handicap ou ma maladie
Mon apparence physique
Mon statut social / de ma situation financière
Ma profession
Mon âge
Autre raison

Avez-vous reporté le(s) cas à la police ?

Modalité de réponse pour chaque type (Oui/Non)

Si non, pourquoi ?

*Je ne savais pas comment et où signaler l'incident.
Je ne voulais pas perdre de temps avec des démarches administratives.
Une autre personne l'a déjà signalé à ma place.
Je pensais que ce n'était pas suffisamment grave.
Je pensais que la police ne pourrait rien faire.
J'avais honte ou je ne voulais pas en parler.*

*J'avais peur de représailles ou de conséquences négatives.
Je n'ai pas confiance en la police.
J'ai eu une mauvaise expérience précédente avec la police.
Je connaissais l'auteur et je ne voulais pas lui causer de tort
J'ai résolu le problème moi-même ou avec l'aide de mon entourage.
Autre (précisez)*

Question 14

Selon vous, dans quels domaines la police devrait-elle axer ses priorités ?

Faire de la prévention des crimes et délits
Communiquer sur les crimes et délits
Intervenir très vite en cas d'infractions
Aller à la rencontre de/chercher le dialogue avec la population
Agir sur les crimes et délits par Internet
Mener des investigations pour identifier et dénoncer les auteurs de crimes et délits
Faire de la prévention auprès des jeunes
Surveiller les conduites dangereuses de véhicules
Donner des renseignements/conseils
Résoudre des conflits entre voisin·e·s/incivilités
Être visible dans l'espace public
Renforcer la prise en charge des conflits rencontrés au sein des familles

Question 15

Pour contacter la police si vous en avez besoin dans des situations non urgentes, vous préféreriez... ?

Parler directement à un·e policier·ère dans la rue
Contacter un·e policier·ère de votre entourage (connaissances/amis)
Aller à un poste fixe
Téléphoner au 112 ou 117
Envoyer un e-mail ou un courrier
Prendre contact sur les réseaux sociaux
Remplir un formulaire en ligne (plateforme de signalement, ePolice)
Demander à un chatbot (assistant virtuel, conversation automatisée)
Utiliser une application géolocalisée (usage de la position GPS pour fournir des services personnalisés)
Autre : ...

Si oui à "Aller à un poste fixe", selon vous, quelle est l'importance de ces aspects liés aux postes de police ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Pas du tout important, 2, 3, 4, 5 – Tout à fait important)

Des horaires d'ouverture étendus
Pouvoir prendre rendez-vous
Pouvoir passer spontanément (sans rendez-vous)
Pouvoir se rendre dans le poste de ma localité
Accessibilité du poste (personnes à mobilité réduite, transports publics, parking)
Temps d'attente (délai entre l'arrivée et la prise en charge)
Accueil multilingue (personnel parlant plusieurs langues)
Disponibilité d'informations en ligne (pouvoir prendre rendez-vous ou obtenir des informations via internet)

Question 16

Combien de fois avez-vous contacté la police au cours des 12 derniers mois ?

Jamais
Une fois
Plusieurs fois

Question 17

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu ou reçu un message de prévention de la police par l'un des canaux suivants ?

Modalité de réponse pour chaque affirmation (Oui/Non)

Presse écrite
Réseaux sociaux
Sites web
Radio/tv
Affiches ou flyers
Présentations/conférences
Stands lors de manifestations

Si oui, est-ce que ce message a influencé votre comportement ou celui de votre entourage ?

Modalité de réponse pour chaque type (Oui/non)

Question 18

Selon vous et pour chacun des lieux décrits, la présence de la police est ?

Modalité de réponse pour chaque type (Insuffisante, Suffisante, Trop importante, Sans avis)

Dans les rues de votre quartier/village
Au travail/à l'école (si dans le canton)
Aux alentours des bars/restaurants
Aux gares/arrêts de bus
Dans les transports en commun
Dans les espaces publics extérieurs (parcs, jardins publics, place du village)

Question 19

Selon vous, comment la présence policière dans votre quartier/village a-t-elle évolué au cours des cinq dernières années ?

La présence policière a...

Nettement diminué
Plutôt diminué
N'a pas changé
Plutôt augmenté
Nettement augmenté
Sans avis

Question 20

En général, êtes-vous satisfait-e du travail de la police neuchâteloise ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Pas du tout satisfait, 2, 3, 4, 5 – Tout à fait satisfait)

Pour résoudre les problèmes de votre quartier/village
Pour résoudre les problèmes sur Internet
Globalement

Question 21

Globalement, avez-vous confiance en la police ?

Modalité de réponse pour chaque type (1 – Pas du tout confiance, 2, 3, 4, 5 – Tout à fait confiance)

Pour résoudre les problèmes de votre quartier/village
Pour résoudre les problèmes sur Internet
Globalement

Question 22

Les enjeux sécuritaires en lien avec les centres fédéraux d'asile dans le canton de Neuchâtel ont fait l'objet de débats ces dernières années.

Selon vous, au cours des 5 dernières années dans le canton de Neuchâtel, la situation sécuritaire liée aux centres fédéraux d'asile s'est-elle...

Nettement dégradée
Plutôt dégradée
N'a pas changé
Plutôt améliorée
Nettement améliorée
Sans avis

Question 23

Sachant qu'un nombre limité d'occupants de ces centres a été impliqué dans des infractions dans le canton, comment évaluez-vous les mesures policières déployées au cours des 5 dernières années ?

Les mesures policières sont...

Insuffisantes
Plutôt insuffisantes
Adaptées
Plutôt excessives
Excessives
Sans avis

Question 24

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes ?

Modalité de réponse pour chaque affirmation (Pas du tout d'accord, Plutôt pas d'accord, Plutôt d'accord, Tout à fait d'accord, Pas concerné-e)

Je me sens en sécurité dans le canton de Neuchâtel
Je suis satisfait.e de la qualité de vie dans mon quartier/village
La police écoute les préoccupations de la population
La police communique suffisamment (campagne de prévention)
Je peux compter sur la police en cas d'urgence
La police sait comment résoudre les problèmes des citoyens.
Je suis favorable à l'augmentation du nombre de caméras de surveillance dans l'espace public
Je suis favorable à ce que les policiers portent des caméras corporelles
Je suis favorable à l'utilisation par la police de l'intelligence artificielle pour résoudre les enquêtes criminelles
Je suis favorable à l'utilisation par la police de l'intelligence artificielle pour surveiller l'espace public
Je suis favorable à l'utilisation par la police de la comparaison de visages pour résoudre les enquêtes criminelles
Je suis favorable à l'utilisation par la police de la comparaison de visages pour surveiller l'espace public

Question 25

Selon vous, comment décririez-vous la fréquence de vos activités ?

Modalité de réponse pour chaque affirmation (Tous les jours ou presque, Plusieurs fois par semaine, Une fois par semaine, Quelques fois par mois, Moins souvent, Jamais)

Sortir en journée (par exemple pour faire des courses, les magasins, boire un verre, faire du sport)
Sortir le soir (par exemple dans un restaurant, un bar, un cinéma)

Rentrer à la maison après minuit
Utiliser les transports publics
Communiquer sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.)
Acheter/vendre des biens ou des services par Internet
Publier des photos par Internet (de vous-même, vos activités, ou vos proches)
Utiliser l'intelligence artificielle (IA)

Question 26

Vous êtes ?

Une femme
Un homme
Autre

Question 27

Quelle est votre année de naissance ?

Question 28

Quel type d'études avez-vous fait ? (Veuillez sélectionner votre diplôme le plus élevé)

Pas de formation scolaire ou professionnelle achevée
Ecole obligatoire
Ecole professionnelle, apprentissage
Lycée, maturité gymnasiale & école de culture générale
Ecole technique supérieure
Haute école supérieure
Université, école polytechnique fédérale
Autre : ...

Question 29

Quelle proposition décrit le mieux votre situation actuelle ?

Employé-e à temps partiel
Employé-e à temps plein
Indépendant-e
Au foyer
Sans emploi
Retraité-e/AVS/AI
Etudiant-e
Autre : ...

Question 30

Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier/village ?

Moins d'un an
1-2 ans
3-5 ans
6-10 ans
11-20 ans
21-30 ans
Plus de 30 ans

Question 31

Comment décririez-vous votre quartier/village ?

Il y a surtout des maisons individuelles
Il y a un mélange entre maisons individuelles et immeubles
Il y a surtout des immeubles
Il y a surtout des champs et/ou de la forêt

Question 32

Combien de personnes vivent dans votre foyer (y.c. vous-même) ?

Modalité de réponse pour les adultes et les mineurs (0, 1, 2, 3, 4, 5, Plus/habitat collectif)

Question 33

Quelle est le revenu mensuel net combiné de votre ménage (après déductions sociales, etc.) ?

Inférieur à CHF 2'500.-
Entre CHF 2'500.- et CHF 5'000.-
Entre CHF 5'000.- et CHF 7'500.-
Supérieur à CHF 7'500.-
Ne souhaite pas répondre

Question 34

Remarques et suggestions

Nous vous remercions beaucoup de votre participation. Quelles autres remarques ou suggestions concernant la sécurité avez-vous à faire à votre police ?